



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2918  
5 juillet 2024  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **Il faut un parti ouvrier, communiste et révolutionnaire !**



## **Législatives**

**Les résultats  
de Lutte ouvrière**

Pages 3, 8, 9

## **Front républicain**

**À la rescousse de  
Borne et Darmanin**

Page 4

## **Bardella**

**Prêt à servir  
le patronat**

Pages 3, 6

**Élections législatives**

- Bardella : en tenue de Premier ministre **3**
- CRS 4 : l'extrême droite est déjà en place **3**
- Les résultats de Lutte ouvrière **3, 8 et 9**
- Front républicain : à la rescousse de Borne et Darmanin **4**
- Macronie : en voie de dissolution **4**
- Le succès du RN : ce qui a ouvert un boulevard à l'extrême droite **5**
- Bardella à l'école : a copié sur son voisin **5**
- Rassemblement national : déjà à plat ventre devant le grand patronat **6**
- Le soldat Bardella obéira comme les autres **6**
- Racisme : hypocrisie d'État **6**
- Contre le racisme : l'unité de la classe ouvrière **7**
- Binationaux : une campagne xénophobe odieuse **7**
- Médias et extrême droite : la liberté d'expression des milliardaires **7**
- Assurance-chômage : réforme suspendue le temps d'un vote **13**

**Leur société**

- Gaz : profits asphyxiants ! **12**
- Prix de l'eau : augmentation annoncée **12**
- Grenoble : la préfecture fabrique des sans-papiers **12**
- Créteil : pour la vérité sur la mort d'Alassane **13**
- Thales : armes, corruption et impunité **16**

**Dans le monde**

- Kenya : président assassin, FMI criminel **10**
- Iran : abstention et défiance pour le régime **10**
- Niger : une mine de profits **11**
- Australie : la déportation des réfugiés reprend **11**
- Grèce : la croisière s'amuse **11**

**Dans les entreprises**

- Cora-Carrefour **13**
- Laser - Île-de-France **13**
- GXO - Angers **13**
- Lyon-Part-Dieu **14**
- Plaine Commune Habitat Saint-Denis **14**
- Centres d'appel - Caen **14**
- Ehpad - Haute-Vienne **14**
- Forvia - Méru **15**
- Stellantis - Rennes **15**

**Caravanes**

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre **16**

# Il n'y aura pas d'issue sans un parti ouvrier communiste révolutionnaire

Nous remercions les électeurs qui ont voté au premier tour pour un des candidats de Lutte ouvrière. Ils ont exprimé la conscience et la fierté d'appartenir au monde du travail et ils ont affirmé les intérêts des travailleurs. Ils ont eu raison.

Ce courant de plus de 350 000 personnes est encore modeste. Et en l'absence d'un véritable parti ouvrier, le monde du travail se perd dans la recherche d'un sauveur suprême qui n'existe pas.

Ce sauveur suprême a longtemps été cherché à gauche. Aujourd'hui, beaucoup de travailleurs le voient dans le Rassemblement national. C'est une voie mortelle pour la classe ouvrière.

Le RN, comme tous les partis en compétition pour gouverner, est respectueux de l'ordre capitaliste et fondamentalement dévoué à la grande bourgeoisie, qui détient le monopole des usines, des banques et des chaînes de distribution. Il véhicule les idées les plus réactionnaires : le racisme, la xénophobie, l'oppression des femmes.

Le plus grave est que ce nouveau postulant au rôle de sauveur suprême dresse les travailleurs les uns contre les autres en fonction de leurs origines, les divise et les affaiblit, à un moment où le monde du travail a encore plus besoin de son unité pour les combats à venir contre ses ennemis mortels, le grand patronat, les maîtres des grandes entreprises et de la finance.

Alors, il est exclu qu'un travailleur conscient vote RN. Il n'est évidemment pas question de voter pour un candidat de Macron qui a piétiné le monde ouvrier.

Les électeurs de Lutte ouvrière peuvent vouloir voter pour un candidat du Nouveau Front populaire contre le RN. Si c'est le cas, ils peuvent le faire sans en être gênés. Ils ont exprimé au premier tour ce qu'ils pensaient de ces politiciens, leur rejet de ces partis qui, à chaque fois qu'ils ont gouverné, ont trahi leurs propres promesses pour se soumettre aux volontés de la bourgeoisie, et ont ainsi tant fait pour rapprocher le RN du pouvoir gouvernemental.

Quant à ceux qui n'ont pas envie de donner quitus aux candidats de la gauche, y compris à des ex-ministres ou ex-président, ils peuvent aussi sans remords se passer d'aller voter et exprimer de cette façon leur défiance vis-à-vis de

l'ensemble de la caste politique de la bourgeoisie et des institutions de l'État.

La société capitaliste ne fonctionne bien que pour les plus riches, pour les milliardaires, pour la grande bourgeoisie, alors que le monde du travail doit suer profits et dividendes pour ces quelques privilégiés qui ne respectent ni les hommes ni la planète. Pour que cela change, il faudra la force et l'unité des travailleurs, mobilisés contre la grande bourgeoisie, se battant avec leurs propres armes, celles de la grève de masse et des occupations d'usines.

Demain, l'extrême droite et les racistes se sentiront plus forts et autorisés à dénigrer et à attaquer, non seulement les travailleurs immigrés, mais aussi tous ceux qui contestent l'exploitation. Mais il y a une chose qu'ils ne nous enlèveront pas : c'est notre rôle indispensable dans l'économie, c'est le fait que les travailleurs font tout tourner dans cette société. Ils sont au cœur de la production, des transports, du commerce, des banques, des services publics. Le patronat a besoin de nous tous et cela nous donne le moyen de nous battre et de nous faire respecter.

Il faut un parti regroupant des travailleurs de toutes nationalités et origines, derrière un programme défendant leurs intérêts quotidiens et pour le renversement du capitalisme.

Il faut un parti qui renoue avec les meilleures traditions du mouvement ouvrier, construit sur l'idée fondamentale qu'il y a deux classes opposées dans la société : la bourgeoisie et la classe ouvrière, et que le combat des travailleurs ne cessera que lorsque la bourgeoisie sera renversée. Un parti qui affirme que celles et ceux qui font fonctionner la société doivent la diriger.

Oui, le parti de la classe ouvrière doit être un parti révolutionnaire : il en va de l'avenir de l'humanité toute entière car la perpétuation de l'ordre bourgeois est en train de nous enfoncer dans les crises, les guerres et la barbarie.

Alors, travailleurs, n'ayons pas peur. Reserrons les rangs et organisons-nous dans un parti ! Dans le passé, la classe ouvrière a mené de grandes luttes. C'est riches de cette histoire qu'il faut reconstruire un véritable parti ouvrier communiste, révolutionnaire et internationaliste !

Nathalie Arthaud



## Bardella : en tenue de Premier ministre

Dans son discours au soir du 30 juin, Jordan Bardella, costume et cravate sombres, chemise blanche, s'est présenté en habit de futur Premier ministre et sauveur de l'État qu'il espère être après le second tour de ce scrutin selon lui « l'un des plus déterminants de l'histoire de la V<sup>e</sup> république. »

Le ton tranquille mais le vocabulaire apocalyptique, Bardella a désigné l'ennemi, le Nouveau Front populaire, qui fait courir « à notre nation un péril existentiel ». Car la victoire de ses candidats « communautaristes », et même « fichés S », ne pourrait selon lui que conduire « à l'insurrection, au désordre et à la ruine du pays ». Tout en nuances...

En face, le Rassemblement national serait le sauveur. En bon politicien qui cherche un écho dans un public déjà acquis, il a déroulé ses thèmes favoris : la reprise en main de la politique migratoire, l'ordre, le respect des institutions, de la police, de la nation. Quant aux électeurs dont un bon nombre ont voté par exaspération contre la dégradation de leur situation matérielle, ils ont eu droit à une très petite mention sur la défense du pouvoir d'achat, noyée au milieu de propos destinés, s'il en était besoin, à rassurer les responsables de l'État bourgeois, et la promesse d'être « un Premier

ministre de la cohabitation respectueux de la Constitution et de la fonction du président de la République ».

Bardella a ajouté qu'il souhaitait que cette période électorale se déroule dans un climat « apaisé (...) respectueux des règles démocratiques ». Le RN avait d'ailleurs pris soin d'éviter tout rassemblement trop large de militants et d'électeurs, qui auraient pu en étalant leur satisfaction se livrer à quelque désordre intempestif. Le signal était donc clair. Il a été envoyé à une partie des militants ou candidats du RN priés de modérer leurs propos, ou à des électrons libres, identitaires ou autres, que Bardella a bien connus dans sa jeunesse. Le RN et Bardella en costume de premier ministre veulent désormais passer à la seule chose vraiment sérieuse : être des gouvernants sachant servir la bourgeoisie, sa politique et ses affaires. Et c'est à elle que le vrai signal a été envoyé.

Sylvie Maréchal

## CRS 4 : l'extrême droite est déjà en place !

Le Canard enchaîné vient de révéler le partage de messages racistes et antisémites sur un groupe WhatsApp animé par des membres de l'unité CRS 4, et plus particulièrement par l'adjoint du commandant de cette compagnie, qui mettait carrément en avant sa nostalgie du 3<sup>e</sup> Reich.

Cela comportait par exemple un photomontage de Hitler à l'Élysée avec une citation inventée : « Sortons du nucléaire et repassons tous au gaz » ; la photo d'une embarcation de réfugiés faisant naufrage avec le titre « Petit Chavire » et la légende « avec des vrais morceaux de migrants dedans » ; une photo où une partie de la CRS 4 chargée

de sécuriser un meeting de Zemmour prenait la pause avec Marion Maréchal, etc.

Quand le commandant a fini par informer sa hiérarchie, celle-ci ne l'a pas appuyé, mais a dépêché contre lui une enquête pour des motifs futiles, que même le procureur de la République a classée sans suite. Après l'avoir mis sur la touche, elle a même promu

commandant par intérim de la CRS 51 son adjoint adorateur de Hitler !

Cette affaire n'a rien d'exceptionnel. En 2020, la presse a mis en lumière l'existence de groupes Facebook sur lesquels des milliers de policiers déversaient leurs insanités d'extrême droite. Le racisme et plus généralement les idées réactionnaires dans la police et chez les CRS ne sont pas des dérives individuelles et sont un sous-produit du sale travail qui leur est demandé. Ces forces de répression sont en effet formées à obéir et à agir pour défendre les intérêts des capitalistes contre les ouvriers et à être le bras armé de cette société pourrie par les inégalités et l'exploitation. Leur mépris social envers les travailleurs et en particulier les plus pauvres d'entre eux, fait partie de leur fonction.

Si ces forces de répression bénéficient presque toujours de l'impunité des dirigeants de l'État et des capitalistes, c'est parce que ceux-ci ont bien trop besoin d'elles quand il faut attaquer les piquets de grève, comme elles l'ont fait il y a un an contre les ouvrières de Vertbaudet, ou mater des mouvements de colère comme celui des gilets jaunes.

Arnaud Louvet



## Les résultats de Lutte ouvrière

Le 30 juin, Lutte ouvrière présentait des candidats dans 550 circonscriptions, dont sept dans l'île de La Réunion, une à Mayotte, une en Guyane, et cinq en commun avec Combat ouvrier en Martinique et en Guadeloupe. Nos candidats totalisent 352 856 voix, soit 1,14 % des suffrages exprimés dans ces 550 circonscriptions.

En juin 2022, lors des précédentes élections législatives, nos 554 candi-

dates avaient totalisé 229 810 voix (1,04 %) et, en juin 2017, aux élections précédentes,

159 470 voix (0,72 %).

Nous obtenons nos meilleurs résultats dans la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Ariège, où Gisèle Lapeyre obtient 7,27 %, dans la 3<sup>e</sup> de l'Eure-et-Loir, où Vincent Chevrollier obtient 6,87 %, et dans la 4<sup>e</sup> de Guadeloupe, où Jean-Marie Nomertin, qui se présentait au nom de Combat ouvrier, obtient 6,41 %. À Mayotte, où Mikhaël Saify était le seul à dénoncer les discours xénophobes contre les migrants comoriens, il obtient 3,99 %. Lutte ouvrière a eu plus de 1 % des voix dans 314 circonscriptions.

Ces résultats modestes témoignent d'abord de l'effort militant de notre organisation, dans le contexte

d'une campagne précipitée. En effet, quelque 15 millions de nos circulaires, qui n'ont pu être livrées à temps, ont été refusées par les préfetures, privant ainsi les électeurs de notre propagande dans les 153 circonscriptions concernées. Par ailleurs, dans 82 circonscriptions, nos bulletins de vote ont également été refusés, et nos militants ont dû les distribuer dans plusieurs milliers de communes, souvent rurales et éloignées, par exemple dans l'essentiel de l'Occitanie. Enfin, en raison des moyens limités dont dispose Lutte ouvrière, nous n'avons fait imprimer des bulletins de vote que pour 50 %

des électeurs et, en raison de la forte participation, nos bulletins ont manqué dans certains bureaux et dans certaines communes, dimanche 30 juin en fin de journée.

Dans une situation marquée par la poussée de l'extrême droite dans le monde du travail, et par la pression du vote pour les candidats du Nouveau Front populaire, les résultats de Lutte ouvrière, montrent que, même s'il reste très minoritaire, le courant qui défend la perspective communiste et révolutionnaire se maintient dans le pays.

Michel Bondelet

Voir le tableau complet des résultats en pages 8 et 9.



Dans la Sarthe.

## Front républicain : à la rescousse des Borne et Darmanin

Dès 20 heures dimanche 30 juin, devant les caméras et micros de plusieurs chaînes, Jean-Luc Mélenchon s'est empressé d'appeler les candidats du Nouveau Front populaire à se retirer s'ils se trouvaient en troisième position dans une triangulaire où le Rassemblement national pourrait l'emporter. Cela, a-t-il dit, « conformément à nos principes ».

LFI, PS, PCF et écologistes ont donc appelé à constituer ce qu'ils appellent un Front républicain. Dimanche soir, Macron l'a fait aussi, dans l'espoir d'amoindrir sa défaite grâce à des reports de voix de gauche sur ses candidats même si, au sein de son camp, beaucoup ont exprimé un point de vue différent.

En fait, ce vocable de Front républicain recouvre une énorme escroquerie politique. Mélenchon et d'autres invoquent des « principes ». Mais, concrètement, il s'agit d'appeler les électeurs populaires à voter pour des gens qui sont leurs ennemis, au prétexte de faire barrage à l'extrême droite. Pour juger de la solidité d'un tel barrage, il suffit de rappeler qu'il y a

deux ans Ciotti disait « *Jamais avec le Rassemblement national* », avant de décider de faire alliance avec lui au lendemain du 9 juin.

Ce Front républicain aboutit, par exemple dans la 6<sup>e</sup> circonscription du Calvados, à ce que le candidat du Nouveau Front populaire se désiste en faveur d'Élisabeth Borne, qui a mené toutes sortes d'attaques contre les travailleurs durant sept ans comme ministre, puis Première ministre de Macron. Même chose dans le Nord, où le secrétaire du PS de Tourcoing appelle à « voter pour le candidat de la majorité présidentielle », un certain Gérald Darmanin. En clair, le PS se range derrière ce ministre de l'Intérieur qui n'a cessé de faire du Le Pen contre les migrants et les

travailleurs immigrés, qui a justifié toutes les « bavures » policières contre des jeunes ou des manifestants, et pas seulement des gilets jaunes.

Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, dit qu'il faut « sauver Élisabeth Borne », en ajoutant que « beaucoup » vont le lui reprocher. Et pour cause ! Mais c'est à cela aussi que l'on reconnaît le personnel politique de la bourgeoisie : ses membres assument de soutenir aujourd'hui ceux qu'ils disaient combattre hier au gouvernement. En cela, ils affichent la solidarité fondamentale, de classe, de toutes celles et ceux qui se veulent au service de l'ordre social. Et pour cette raison ils n'hésitent pas, comme on le constate, à cracher au visage de leurs électeurs, des salariés et plus largement de tous ceux qui rejettent par millions la réforme des retraites voulue par le patronat et imposée par Élisabeth Borne. L'accord ayant donné vie au Nouveau Front populaire fait que



Manifestation contre la réforme Macron-Borne des retraites, en mars 2023.

tous les partis qui le composent sont ainsi solidaires de cette attitude, y compris le NPA « anticapitaliste » de Poutou-Besancenot, qui a cru bon de se joindre à ce triste attelage.

On voit que, au nom du Front républicain, la caste politique, notamment

à gauche, n'est pas gênée d'appeler à voter pour des personnages dont toute la politique antisociale au gouvernement a ouvert un boulevard à l'extrême droite.

La République qu'ils défendent est bien celle de la bourgeoisie.

**Pierre Laffitte**

## Macronie : en voie de dissolution

Au lendemain du premier tour des législatives anticipées, la panique a gagné les rangs du camp présidentiel. Celui-ci arrive en troisième position derrière le RN et la gauche, encore largement en baisse par rapport aux législatives de 2022, à l'issue desquelles le parti de Macron avait perdu la majorité au Parlement.

Bien sûr, le bilan de l'opération politique décidée par Macron en dissolvant l'Assemblée a pu profondément miner la

confiance dans le président – pour autant qu'elle ait été réelle. Alors que faire maintenant, se demande tout ce beau monde. « Il ne

*faut pas se tromper. C'est l'extrême droite qui est en passe d'accéder aux plus hautes fonctions, personne d'autre* », aurait déclaré le chef de l'État lors d'une réunion avec les membres de son gouvernement. Et d'ajouter : « *Pas une voix ne doit aller à l'extrême droite. Il faut se souvenir qu'en 2017 et 2022, en face, à gauche, tout le monde a porté ce message. Sans cela votre serviteur et vous ne seriez pas là.* » Ce discours très terre à terre est très loin des déclarations de principe sur la défense du modèle républicain, mais très clair sur la nécessité pour les macronistes d'adopter la bonne attitude pour récupérer le soutien électoral de la gauche. Il tranche aussi avec d'autres déclarations de Macron qui avaient visé les « extrêmes », mettant dans le même sac RN et LFI, pour tenter de rallier les électeurs bien plus hostiles

à la gauche qu'à l'extrême droite.

Dans le tout petit univers de la Macronie, il paraît que l'émotion était perceptible chez des ministres qui ont dû se résigner à se désister. Il n'y a certes pas à s'inquiéter pour leur avenir. Ils retrouveront bien une petite place quelque part, et ce, quelle que soit la couleur du gouvernement. Reste que la perspective de perdre son poste de député ou de ministre, amène des déclarations et des consignes pour le moins désordonnées de la part des Attal, Darmanin et autres partisans – pour l'instant – de Macron.

« *L'enjeu est (...) clair : veut-on confier les pleins pouvoirs et le destin du pays au RN ? Nous répondons que non. Est-ce que pour autant nous voulons faire alliance avec le NFP ? Non.* », a martelé le Premier ministre Attal s'adressant aux

candidats Renaissance. Du côté du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, la tendance est au « Ni, Ni ». « *Je combats le RN mais je ne vote pas pour La France insoumise* », a-t-il expliqué sur France Inter, visiblement horrifié à l'idée de devoir afficher une proximité avec le parti de Mélenchon, qu'il considère comme violent, radical et même antisémite ! Ah qu'il est difficile, après avoir manié la démagogie, et dit n'importe quoi pendant des mois, de devoir reconnaître que c'était du vent !

Tout cela pourrait être totalement risible si les dirigeants du Nouveau Front populaire n'appelaient pas de leur côté comme un seul homme – comme n'a pas manqué de le rappeler Macron – à voter pour ces politiciens haïs lorsqu'ils sont face à un candidat du RN.

**Aline Retesse**



Le gouvernement Macron-Borne en juillet 2022.

## Le succès du RN : ce qui a ouvert un boulevard à l'extrême droite

Le 30 juin, le RN de Le Pen et Bardella a recueilli plus de dix millions de voix et 34 % des suffrages après avoir été largement en tête des élections européennes. Il est en passe d'obtenir une majorité de députés au Parlement et de former un gouvernement.

Le RN a réussi à agréger à la clientèle traditionnelle de l'extrême droite, militaires, policiers, nostalgiques des colonies, petits patrons haineux, catholiques traditionalistes, etc., une fraction importante de l'électorat ouvrier. Les derniers scrutins lui ont aussi apporté des voix venant de la droite et du centre, celles de petits bourgeois aisés qui craignent le chaos et l'impuissance macronienne. Mais, le 30 juin, il s'est encore renforcé parmi les travailleurs salariés, comme on a pu le constater dans les bureaux de vote des quartiers populaires des villes petites et moyennes.

Les militants ouvriers du Nord, par exemple, région ouvrière s'il en est, sont en droit de se demander comment on en est arrivé là. On peut mesurer la dégringolade depuis les élections législatives de 1981. Cette année-là, qui vit l'arrivée de Mitterrand à la présidence, le Nord avait envoyé treize députés PS, six PC et seulement quatre de droite à l'Assemblée. Personne ne parlait de l'extrême droite, qui recueillait 0,3 % des suffrages dans le département. Mais ce 30 juin 2024, six députés RN y ont été élus au premier tour et le parti lepeniste est en position de

remporter un bon nombre des quinze circonscriptions en ballottage. Entre ces deux dates, la gauche a été au gouvernement pendant vingt-et-un ans.

### Disparition des militants ouvriers

Durant un siècle, cette gauche a pu rester responsable ou coresponsable des institutions territoriales, locales, associatives et sociales du département. Les partis de gauche, PS et PCF avaient hérité de ces responsabilités grâce au travail de générations de militants ouvriers depuis le 19<sup>e</sup> siècle, au cours de durs combats et de vies entières dévouées à la défense de leur classe. Malgré les trahisons des directions politiques, l'union sacrée en 1914 pour les unes, le stalinisme pour les autres, les militants des usines et des quartiers populaires avaient continué à structurer la classe ouvrière.

Dans les années 1950 et les décennies suivantes, tout travailleur avait dans sa famille ou chez ses voisins un militant ouvrier, cultivé, organisateur. Chaque apprenti, en entrant à l'usine, rencontrait un militant syndical qui lui expliquait le monde et les classes sociales. Et ces militants se retrouvaient dans les mairies,

les associations, les comités de locataires, les maisons de la culture, les fanfares et les bibliothèques.

En même temps, l'intégration, poussée jusqu'à devenir complète, des appareils politiques et syndicaux dans la société bourgeoise faisait son œuvre. Après avoir remplacé l'internationalisme par le patriotisme, l'espoir de la révolution par les élections, la dignité par les compromissions, après avoir choisi la métropole contre les peuples coloniaux en révolte, le PS puis le PCF ont de plus en plus converti les militants bénévoles en animateurs appointés par les municipalités, les associations et organismes divers. Au lieu d'aider la classe ouvrière à s'organiser ils l'ont habituée à dépendre des aides publiques, au lieu de la préparer à son rôle historique, ils lui ont demandé de bien voter et cela devait suffire. Enfin, après avoir œuvré des années durant pour faire élire un gouvernement de gauche, les militants ouvriers ont dû à partir de 1981 soutenir des « camarades ministres » qui, pourtant, gouvernaient pour le grand patronat.

### Les trahisons de la gauche

Les militants à qui on a demandé au fil des gouvernements de gauche d'approuver et de faire approuver par leurs camarades de travail le blocage des salaires, les licenciements massifs, les privatisations,



le forfait hospitalier, les flots de propagande patronale ont ainsi perdu tout repère politique autre que le vague espoir d'un changement venu des urnes, électoralisme impuissant à conjurer la dégradation de plus en plus rapide des conditions de vie et de travail de la population.

Ce recul militant, bien plus profond encore que ce qui est mesuré par le passage du PCF de 20 à 3 % des voix, fait que des millions de travailleurs de moins de quarante ans, à part la toute petite minorité qui travaille dans les grandes entreprises et encore, n'a jamais rencontré de militant ouvrier en chair et en os, quelqu'un que l'on fréquente des années durant, en qui on puisse avoir confiance. Les amuseurs de la gauche de gouvernement, gestionnaires du capital, ambianceurs de défilés festifs, sensibles à toutes les modes, sont loin d'en tenir lieu, quand bien même ils le voudraient. Or la conscience de classe a besoin de militants pour exister, faute

de quoi ne surnagent que les idées dominantes, celles de la classe dominante, par définition.

Ce vide politique et humain, aggravé par le passage de Hollande au pouvoir, la morgue de Macron, le fait que la gauche a contribué par deux fois à faire élire ce dernier, ont déroulé un tapis rouge au RN dans les coronas du Nord et les cités ouvrières de Lorraine. La haine, justifiée, de Macron et des siens, le fait que la gauche s'y est pratiquement assimilée, conjugués aux éternelles illusions électorales, conduisent dans ces conditions au vote RN. Ainsi, dans une des fractions les plus opprimées de la classe ouvrière, le vote pour des bonimenteurs capables de faire des promesses mais défenseurs fanatiques du capitalisme et de tout ce qui tient les prolétaires en tutelle est devenu un « vote ouvrier ».

La classe ouvrière doit retrouver sa conscience, ses militants et son organisation.

Paul Galois

## Bardella à l'école : a copié sur son voisin

Le référent école de Marine Le Pen, Roger Chudeau, est un ancien inspecteur, ancien conseiller ministériel de Gilles de Robien à l'Éducation nationale et de François Fillon à Matignon. Rien d'étonnant à ce que le programme du RN, dans ce domaine, ressemble comme deux gouttes d'eau à celui que met en œuvre le gouvernement Macron.

Il y a un problème à l'école? Attal propose l'uniforme, Chudeau en fait autant et y ajoute le vouvoiement des enseignants, déjà pratiqué le plus souvent. Les collégiens sont en difficulté? Attal a proposé des groupes de niveau et le RN la fin du collège unique, en clair, la sélection des élèves dès la sixième pour éviter d'avoir à les former.

Bien sûr, le RN y va de

son couplet sur la refonte des programmes d'histoire pour instaurer « un roman national ». Là encore, rien de nouveau. Régulièrement, les programmes ont été revisités par les gouvernements pour faire de l'histoire un récit propagandiste sur les prétendus bienfaits de la république française.

Cette politique pour l'école est taillée pour plaire



aux réactionnaires, mais elle est surtout destinée à faire diversion pour ne pas évoquer la diminution des

moyens consacrés à l'éducation et à pouvoir continuer à les réduire.

Aline Urbain

## Rassemblement national : déjà à plat ventre devant le grand patronat

Plus le RN s'approche du pouvoir, plus il cherche à démontrer au grand patronat qu'il sera, comme tous ses prédécesseurs, un fidèle serviteur des intérêts capitalistes.

Le RN ayant besoin des voix populaires pour s'imposer, il n'a pas lésiné ces dernières années sur les déclarations hostiles à l'« oligarchie financière » ou aux « superdividendes », au moins autant pour gagner des voix ouvrières que pour gagner celles des petits patrons. C'est à ceux-ci que Marine Le Pen s'adressait, il y a quelques années, quand elle opposait « les faux patrons sortis des grandes écoles » aux « vrais patrons, ceux des PME-PMI ».

C'est le propre de tous les démagogues de dire à leurs électeurs ce qu'ils ont envie d'entendre. Mais, du

moment où le RN a commencé à envisager sérieusement une arrivée au pouvoir à l'élection présidentielle de 2027, ses cadres ont, plus ou moins discrètement, commencé à rencontrer les milieux d'affaires pour les convaincre qu'il peut être un parti bourgeois comme les autres, soucieux du cours de la Bourse, de la bonne santé des profits et de la satisfaction des moindres désirs du Medef.

C'est ainsi qu'à l'automne dernier, Marine Le Pen s'est affichée dans un luxueux restaurant parisien avec Henri Proglgio, ex-patron de Veolia, ou que Jordan Bardella est allé au même

moment « parler avec la France qui réussit » dans un colloque organisé par l'école de commerce HEC. À la veille des élections européennes, Bardella est allé s'agenouiller devant le Medef pour faire allégeance, en compagnie de la rassurante figure d'Éric Ciotti.

Après la dissolution de l'Assemblée, le RN a changé de braquet et expliqué que Jordan Bardella, qui « compose son gouvernement », est à la recherche d'un ministre de l'Économie capable de « rassurer les marchés », c'est-à-dire les spéculateurs du CAC 40 et les banquiers.

Le RN a longtemps prospéré sur son prétendu rejet du « système des grands partis », ce qu'il appelait naguère l'« UMPS. » Il se félicite maintenant d'avoir



La feuille de route du Medef.

fait alliance avec une partie des LR, et veut montrer son vrai visage en matière économique. Le « premier parti ouvrier de France », comme il se plaît à se décrire, fait désormais la cour aux patrons du CAC 40 et aux banquiers pour trouver à qui confier les commandes de Bercy. Il aurait ainsi, selon la presse, approché Henri de Castries, ancien PDG d'AXA, ou le banquier d'affaires Philippe Villin, spécialiste

des fusions-acquisitions et éminence grise depuis vingt ans de tous les grands patrons, de celui de L'Oréal à ceux de Sanofi, Total ou Safran.

Que ces bourgeois acceptent ou non de gouverner avec le RN, le seul fait que ce parti les sollicite en dit long sur ce qu'il sera une fois arrivé au pouvoir : servile avec le patronat, impitoyable avec les travailleurs.

**Pierre Vandrille**

## Le soldat Bardella obéira comme les autres

Au lendemain du premier tour des législatives, Le Pen a déclaré que ce serait au Premier ministre et au gouvernement que reviendrait en dernier ressort la décision d'entrer en guerre. « Chef des armées, pour le président, c'est un titre honorifique, a-t-elle déclaré, puisque c'est le Premier ministre qui tient les cordons de la bourse. »

Le Pen voulait ainsi accrédi- ter l'idée qu'en cas de cohabitation le RN pourrait empêcher Macron d'envoyer des soldats en Ukraine. Le RN cherche à se donner l'image d'un parti plus pacifiste, en tout cas plus raisonnable,

face à un Macron qui a adopté, lui, une posture de va-t'en guerre.

Mais, quand il a visité le salon de la dépense Eurosatory le 19 juin, Bardella a tenu un autre discours, moins pacifiste,

pour montrer que sa politique serait dans la droite ligne de celle de son rival Macron. Et d'affirmer : « L'économie de guerre qui a été mise en œuvre par Emmanuel Macron est bien légère depuis maintenant deux ans. [...] J'entends poursuivre cet effort de réarmement du pays, à la fois dans nos capacités de défense, dans l'augmentation du budget de l'armée, dans les efforts budgétaires qui ont été déployés ces dernières années et que nous avons soutenus. » Les marchands de canons n'ont donc aucun souci à se faire. Bardella sera à leurs petits soins. Et comme pour bien montrer que, en matière de défense, le RN se pliera aux désirs de la bourgeoisie, il a enlevé de son programme la sortie du commandement intégré de l'OTAN.

Mais en dernier ressort, ce sont les grands patrons qui seront aux commandes, puisque ce sont eux « qui tiennent les cordons de la bourse » et Bardella comme Macron fera là où la bourgeoisie lui dira de faire.

**Aline Urbain**



Bardella admirant les canons Caesar à Satory.

## Racisme : hypocrisie d'État

Une séquence d'Envoyé spécial diffusée le 20 juin montrait des proches du RN s'en prenant à leur voisine noire. Le 24 juin, le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, décidait de suspendre la femme du couple d'électeurs RN de ses fonctions dans un tribunal.

Le ministre en a profité pour proclamer : « La haine n'aura jamais sa place dans nos tribunaux. » Mais c'est bien parce que les ministres de Macron sont en concurrence électorale avec le RN qu'ils parlent comme cela. En effet, ces dernières années, ils n'ont pas hésité à spéculer eux aussi sur les idées anti-immigrés et antimusulmans. En janvier dernier, le gouvernement a fait voter une des lois les plus répressives depuis quarante ans contre les conditions d'existence des travailleurs immigrés.

Quant aux tribunaux, dont Dupond-Moretti est le ministre, à l'image du reste de l'appareil d'État et de la police, ils ne sont pas si neutres par rapport à ces idées-là. Les forces de police, pour leur part, ne cessent d'exercer leur violence et

leurs discriminations à l'égard des populations immigrées dans les quartiers populaires. Ces dernières années, les idées fascistes prospèrent particulièrement dans les corps armés de l'État. L'appareil d'État en France s'est nourri de décennies de colonialisme et d'exploitation des travailleurs. Il est imprégné de préjugés racistes, ainsi que du respect des riches et des bien-nés. Quant aux politiciens, ils ont de multiples fois montré qu'ils pouvaient jouer avec n'importe quel préjugé du moment que cela pouvait leur rapporter des voix.

Au-delà de la prise de position du ministre, dictée par l'actualité médiatique, ce ne sont donc pas cet État ni sa justice qui protégeront la société de la montée du racisme.

**Charles Legoda**

## Contre le racisme : l'unité de la classe ouvrière

Dans sa recherche à tout prix d'une audience électorale, le RN a spéculé sans scrupules sur tous les préjugés, sur le racisme et la xénophobie.

Se faire la caisse de résonance des rancœurs opposant une partie de la population pauvre à l'autre s'est révélé payant électoralement et le RN en a fait son fonds de commerce.

Il met donc aujourd'hui en avant un programme discriminatoire proposant de priver une partie de la population laborieuse, immigrée

ou possédant une double nationalité, de ses droits. Ce sont des mesures odieuses que, s'il parvient au pouvoir, il mettra probablement bien plus en œuvre que ses promesses en matière sociale, sur les retraites par exemple, auxquelles la bourgeoisie s'opposera.

Enlever des droits à une partie des travailleurs

n'apportera rien de plus aux autres. Les promesses du RN en matière sociale se révéleront rapidement pour ce qu'elles sont : du vent. Mais le plus grave est que la démagogie du RN introduit ou aggrave une division mortelle entre les travailleurs, dans les entreprises où ils se côtoient. Et cela ne gêne certes pas la bourgeoisie, tant il est vrai que tout patron a dans son ADN le fait de tenter de diviser ses travailleurs en usant de tous les prétextes possibles.

Le RN a distillé, entretenu et alimenté des préjugés qui dressent une partie des travailleurs contre les autres. C'est cette division qui peut devenir durable et



À Rennes, en janvier, contre le projet de loi immigration de Darmanin.

affaiblir la classe ouvrière, alors que face au patronat, pour défendre ses salaires, ses emplois, ses conditions de travail, son unité lui est indispensable. C'est aussi ce poison dans sa conscience qui peut empêcher la classe ouvrière de devenir une force capable de renverser le capitalisme, d'assumer le rôle révolutionnaire qui est le sien et d'offrir une

perspective à la crise de la société. Il faut des femmes et des hommes qui s'attachent à combattre ce poison du racisme et lui opposent les idées de la lutte de classe, la conscience de l'opposition irréductible, la seule véritable, entre les exploités capitalistes, fauteurs de pauvreté et de guerre, et les travailleurs de tous les pays.

Viviane Lafont

## Binationalaux : une campagne xénophobe odieuse

Dans son programme pour les élections législatives, le RN parle d'interdire aux binationalaux l'accès aux postes les plus stratégiques de l'État comme la sécurité et la défense.

S'attaquer aux binationalaux n'est pas chose nouvelle au RN. Du temps de Jean-Marie Le Pen, le programme prévoyait la suppression pure et simple de la double nationalité. En 2017, Marine Le Pen défendait l'interdiction de la double nationalité aux extra-européens. Puis avec la stratégie de dédramatisation du parti, cette proposition est sortie du programme pour être remplacée par celle de réviser la Constitution afin d'interdire l'accès des binationalaux à certaines professions. Cette proposition de loi constitutionnelle a d'ailleurs été faite par le RN à l'Assemblée nationale en janvier dernier.

Après l'annonce de la mesure par Jordan Bardella, Roger Chudeau, député RN, l'a justifiée en attaquant Najat Vallaud-Belkacem sur sa binationalité, arguant qu'elle posait un « problème de double loyauté » lorsqu'elle était ministre de l'Éducation nationale... Des propos jugés si absurdes que le RN a opéré un rétropédalage en proposant

de limiter l'accès des binationalaux uniquement aux emplois dits sensibles liés à la sécurité et à la défense. Mais là encore, les services travaillant dans le renseignement ont dénoncé l'aspect contre-productif d'une telle mesure en matière de lutte contre le terrorisme.

Si cette proposition est jugée absurde en haut lieu, il n'en demeure pas moins qu'elle suscite de l'inquiétude parmi les 3,5 millions de travailleurs binationalaux. Ils sont nés en Algérie, au Maroc, au Liban ou au Cameroun... avant d'émigrer avec leurs parents. D'autres sont nés en France de parents étrangers. Enfin, certains se sont installés ici à l'âge adulte et ont acquis la nationalité française par mariage. Tous peuvent ainsi se sentir désignés comme cible.

Leur crainte est légitime car c'est évidemment un signal du RN en direction de l'électorat xénophobe, lui indiquant qu'il prendra des mesures contre les étrangers.

Joséphine Sina

## Médias et extrême droite : la liberté d'expression des milliardaires

Bien des médias, journaux, radios ou chaînes de télévision sont sous la coupe de milliardaires, dont certains ne se privent pas d'y diffuser leurs opinions d'extrême droite.

C'est le cas du groupe Bolloré. Le milliardaire breton, qui a fait fortune dans la FrancAfrique, catholique affiché, a tout d'abord fait main basse sur le groupe Canal+, incluant C8, Cnews et CStar. Récemment, en prenant possession du groupe Lagardère, il a avalé Paris Match, Europe 1 et le Journal du dimanche, les transformant en fer de lance d'une propagande réactionnaire.

Les invités des émissions politiques et autres « talk-shows » des médias de Bolloré font ainsi partie, en toute pluralité, de l'éventail allant de l'extrême droite à la droite extrême. Les émissions ou journalistes récalcitrants ont été à chaque rachat priés d'aller voir ailleurs. Un ancien journaliste de I-Télé, rachetée par Bolloré avait confié en 2016 : « Le message c'était : Il y a de l'argent sur la table, tu le prends et tu t'en vas, ou tu fermes ta gueule à jamais. »

C'est aussi ce qui vient d'être dit en substance aux journalistes de Marianne, qui s'inquiètent de la prise de contrôle de leur hebdomadaire par un autre milliardaire catholique

réactionnaire, Pierre-Édouard Sterin, très proche de Bolloré.

Beaucoup s'émeuvent, et on les comprend, du développement de ce pôle médiatique d'extrême droite. Ils le font au nom de la liberté de la presse et de la liberté d'expression. Mais sous le capitalisme, la liberté de la presse n'a jamais été et ne sera jamais que la liberté des capitalistes de posséder la presse, afin de s'enrichir et de contrôler l'opinion. C'est ainsi que les médias sont unanimes pour défendre l'ordre bourgeois, la guerre en Ukraine, en Palestine et sur le terrain social, face aux travailleurs qui osent relever la tête.

Bolloré n'est pas une exception. Pendant longtemps, le groupe Hersant, possédait une grande partie de la presse, régionale et nationale. Le marchand d'armes Dassault a pris sa relève et possède *Le Figaro*. L'armateur Saadé, propriétaire de la CMA CGM, vient de s'offrir BFM-TV et RMC, rachetés à Drahi, dirigeant de SFR, qui conserve *Libération*. *Les Échos* et *Le Parisien* appartiennent à Bernard Arnault, le groupe

*Le Monde* à Xavier Niel, dirigeant de Free. Selon un organigramme publié par *Le Monde diplomatique*, une trentaine de familles de la grande bourgeoisie se partagent les médias. Voilà ce qu'il en est de la liberté de la presse sous le capitalisme.

La montée des idées réactionnaires, racistes et nationalistes relayées à droite et aussi à gauche, depuis plusieurs décennies, a convaincu certains patrons des médias qu'ils pouvaient désormais afficher sans retenue leurs idées réactionnaires. Ils savaient depuis toujours n'avoir rien à craindre de l'extrême droite, mais ils pouvaient redouter de perdre des lecteurs, des téléspectateurs et donc de l'argent, en la soutenant ouvertement. Ce n'est manifestement plus le cas.

Christian Bernac



En février 2024.

# LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Ain 1 <sup>e</sup>	419	0,69%	391
Ain 2 <sup>e</sup>	734	1,02%	415
Ain 3 <sup>e</sup>	455	0,85%	281
Ain 4 <sup>e</sup>	706	1,07%	308
Ain 5 <sup>e</sup>	606	1,18%	414
Aisne 1 <sup>e</sup>	701	1,54%	500
Aisne 2 <sup>e</sup>	322	0,63%	315
Aisne 3 <sup>e</sup>	763	1,87%	762
Aisne 4 <sup>e</sup>	832	1,77%	652
Aisne 5 <sup>e</sup>	721	1,38%	515
Allier 1 <sup>e</sup>	636	1,08%	610
Allier 2 <sup>e</sup>	802	1,55%	365
Allier 3 <sup>e</sup>	923	1,72%	482
Alpes-de-Hte-Prov. 1 <sup>e</sup>	396	0,94%	302
Alpes-de-Hte-Prov. 2 <sup>e</sup>	438	0,98%	254
Hautes-Alpes 1 <sup>e</sup>	643	1,56%	415
Hautes-Alpes 2 <sup>e</sup>	394	1,02%	179
Alpes-Maritimes 1 <sup>e</sup>	313	0,62%	192
Alpes-Maritimes 2 <sup>e</sup>	381	0,64%	272
Alpes-Maritimes 3 <sup>e</sup>	438	0,76%	259
Alpes-Maritimes 4 <sup>e</sup>	953	1,76%	261
Alpes-Maritimes 5 <sup>e</sup>	436	0,74%	293
Alpes-Maritimes 6 <sup>e</sup>	359	0,66%	157
Alpes-Maritimes 7 <sup>e</sup>	264	0,40%	124
Alpes-Maritimes 8 <sup>e</sup>	181	0,34%	163
Alpes-Maritimes 9 <sup>e</sup>	294	0,54%	174
Ardèche 1 <sup>e</sup>	474	0,87%	702
Ardèche 2 <sup>e</sup>	609	0,89%	640
Ardèche 3 <sup>e</sup>	482	0,84%	303
Ardennes 1 <sup>e</sup>	386	0,83%	425
Ardennes 2 <sup>e</sup>	308	0,83%	202
Ardennes 3 <sup>e</sup>	466	1,32%	321
Ariège 1 <sup>e</sup>	2756	7,27%	420
Ariège 2 <sup>e</sup>	1852	4,49%	244
Aube 1 <sup>e</sup>	570	1,36%	429
Aube 2 <sup>e</sup>	603	1,21%	492
Aube 3 <sup>e</sup>	349	0,84%	455
Aude 1 <sup>e</sup>	326	0,49%	737
Aude 2 <sup>e</sup>	418	0,69%	281
Aude 3 <sup>e</sup>	585	0,94%	498
Aveyron 1 <sup>e</sup>	418	0,75%	343
Aveyron 2 <sup>e</sup>	595	1,24%	220
Aveyron 3 <sup>e</sup>	607	1,19%	491
Bouches-du-Rhône 1 <sup>e</sup>	402	0,75%	275
Bouches-du-Rhône 2 <sup>e</sup>	229	0,39%	218
Bouches-du-Rhône 3 <sup>e</sup>	402	0,86%	289
Bouches-du-Rhône 4 <sup>e</sup>	256	0,65%	269
Bouches-du-Rhône 5 <sup>e</sup>	264	0,53%	228
Bouches-du-Rhône 6 <sup>e</sup>	250	0,50%	164
Bouches-du-Rhône 7 <sup>e</sup>	319	0,90%	184
Bouches-du-Rhône 8 <sup>e</sup>	342	0,49%	353
Bouches-du-Rhône 9 <sup>e</sup>	319	0,48%	271
Bouches-du-Rhône 10 <sup>e</sup>	314	0,41%	391
Bouches-du-Rhône 11 <sup>e</sup>	382	0,61%	337
Bouches-du-Rhône 12 <sup>e</sup>	561	0,92%	295
Bouches-du-Rhône 13 <sup>e</sup>	613	1,04%	549
Bouches-du-Rhône 14 <sup>e</sup>	470	0,68%	283
Bouches-du-Rhône 15 <sup>e</sup>	617	0,81%	353
Bouches-du-Rhône 16 <sup>e</sup>	505	0,84%	493
Calvados 1 <sup>e</sup>	510	0,97%	509
Calvados 2 <sup>e</sup>	547	1,18%	497
Calvados 3 <sup>e</sup>	732	1,39%	706
Calvados 4 <sup>e</sup>	442	0,61%	605
Calvados 5 <sup>e</sup>	488	0,74%	426
Calvados 6 <sup>e</sup>	616	0,93%	547
Cantal 1 <sup>e</sup>	458	1,04%	437
Cantal 2 <sup>e</sup>	298	0,83%	285
Charente 1 <sup>e</sup>	818	1,48%	363
Charente 2 <sup>e</sup>	832	1,51%	470

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Charente 3 <sup>e</sup>	844	1,40%	522
Charente-Maritime 1 <sup>e</sup>	430	0,56%	319
Charente-Maritime 2 <sup>e</sup>	749	0,96%	500
Charente-Maritime 3 <sup>e</sup>	1196	2,15%	239
Charente-Maritime 4 <sup>e</sup>	707	1,12%	733
Charente-Maritime 5 <sup>e</sup>	1051	1,27%	620
Cher 1 <sup>e</sup>	680	1,50%	607
Cher 2 <sup>e</sup>	580	1,36%	459
Cher 3 <sup>e</sup>	568	1,04%	759
Corrèze 1 <sup>e</sup>	1303	1,98%	559
Corrèze 2 <sup>e</sup>	1309	2,04%	433
Corse-du-Sud 1 <sup>e</sup>	133	0,40%	79
Haute-Corse 1 <sup>e</sup>	203	0,54%	112
Haute-Corse 2 <sup>e</sup>	280	0,63%	215
Côte-d'Or 1 <sup>e</sup>	497	0,99%	256
Côte-d'Or 2 <sup>e</sup>	522	1,05%	591
Côte-d'Or 3 <sup>e</sup>	694	1,41%	318
Côte-d'Or 4 <sup>e</sup>	985	2,10%	328
Côte-d'Or 5 <sup>e</sup>	819	1,40%	400
Côtes-d'Armor 1 <sup>e</sup>	671	1,02%	504
Côtes-d'Armor 2 <sup>e</sup>	636	0,83%	500
Côtes-d'Armor 3 <sup>e</sup>	451	0,71%	489
Côtes-d'Armor 4 <sup>e</sup>	1505	2,62%	519
Côtes-d'Armor 5 <sup>e</sup>	1953	2,51%	485
Creuse 1 <sup>e</sup>	958	1,57%	630
Dordogne 1 <sup>e</sup>	751	1,42%	330
Dordogne 2 <sup>e</sup>	816	1,43%	437
Dordogne 3 <sup>e</sup>	681	1,43%	396
Dordogne 4 <sup>e</sup>	657	1,04%	367
Doubs 1 <sup>e</sup>	780	1,50%	414
Doubs 2 <sup>e</sup>	788	1,41%	779
Doubs 3 <sup>e</sup>	753	1,78%	459
Doubs 4 <sup>e</sup>	634	1,52%	408
Doubs 5 <sup>e</sup>	588	1,02%	478
Drôme 1 <sup>e</sup>	490	0,94%	335
Drôme 2 <sup>e</sup>	704	1,10%	537
Drôme 3 <sup>e</sup>	908	1,13%	643
Drôme 4 <sup>e</sup>	634	0,91%	599
Eure 1 <sup>e</sup>	1009	1,82%	523
Eure 2 <sup>e</sup>	614	1,17%	416
Eure 3 <sup>e</sup>	963	1,68%	696
Eure 4 <sup>e</sup>	693	1,12%	565
Eure 5 <sup>e</sup>	671	1,14%	534
Eure-et-Loir 1 <sup>e</sup>	659	1,08%	557
Eure-et-Loir 2 <sup>e</sup>	357	0,76%	216
Eure-et-Loir 3 <sup>e</sup>	3107	6,87%	325
Eure-et-Loir 4 <sup>e</sup>	548	1,25%	437
Finistère 1 <sup>e</sup>	858	1,26%	495
Finistère 2 <sup>e</sup>	357	0,67%	206
Finistère 3 <sup>e</sup>	742	1,10%	587
Finistère 4 <sup>e</sup>	942	1,55%	623
Finistère 5 <sup>e</sup>	553	0,78%	611
Finistère 6 <sup>e</sup>	753	1,16%	478
Finistère 7 <sup>e</sup>	972	1,59%	635
Finistère 8 <sup>e</sup>	741	1,14%	880
Gard 1 <sup>e</sup>	587	1,04%	334
Gard 2 <sup>e</sup>	478	0,73%	389
Gard 3 <sup>e</sup>	640	0,97%	285
Gard 4 <sup>e</sup>	948	1,47%	691
Gard 5 <sup>e</sup>	961	1,43%	718
Gard 6 <sup>e</sup>	377	0,68%	258
Haute-Garonne 1 <sup>e</sup>	390	0,66%	310
Haute-Garonne 2 <sup>e</sup>	588	0,78%	439
Haute-Garonne 3 <sup>e</sup>	254	0,42%	268
Haute-Garonne 4 <sup>e</sup>	262	0,54%	143
Haute-Garonne 5 <sup>e</sup>	1000	1,32%	506
Haute-Garonne 6 <sup>e</sup>	774	0,91%	422
Haute-Garonne 7 <sup>e</sup>	1223	1,64%	468
Haute-Garonne 8 <sup>e</sup>	536	0,91%	367

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Haute-Garonne 9 <sup>e</sup>	569	1,02%	447
Haute-Garonne 10 <sup>e</sup>	523	0,66%	466
Gers 1 <sup>e</sup>	296	0,57%	237
Gers 2 <sup>e</sup>	481	0,91%	160
Gironde 1 <sup>e</sup>	511	0,69%	250
Gironde 2 <sup>e</sup>	307	0,57%	331
Gironde 3 <sup>e</sup>	572	0,93%	314
Gironde 4 <sup>e</sup>	734	1,15%	429
Gironde 5 <sup>e</sup>	858	1,02%	756
Gironde 6 <sup>e</sup>	673	0,86%	467
Gironde 7 <sup>e</sup>	442	0,78%	432
Gironde 8 <sup>e</sup>	898	1,06%	388
Gironde 9 <sup>e</sup>	1368	1,89%	801
Gironde 10 <sup>e</sup>	1117	1,95%	507
Gironde 11 <sup>e</sup>	1359	2,10%	331
Gironde 12 <sup>e</sup>	1021	1,63%	414
Hérault 1 <sup>e</sup>	491	0,80%	192
Hérault 2 <sup>e</sup>	301	0,71%	133
Hérault 3 <sup>e</sup>	359	0,53%	246
Hérault 4 <sup>e</sup>	886	1,04%	308
Hérault 5 <sup>e</sup>	809	1,21%	44
Hérault 6 <sup>e</sup>	472	0,76%	79
Hérault 7 <sup>e</sup>	1047	1,44%	366
Hérault 8 <sup>e</sup>	533	0,83%	233
Hérault 9 <sup>e</sup>	459	0,77%	192
Ille-et-Vilaine 1 <sup>e</sup>	875	1,30%	497
Ille-et-Vilaine 2 <sup>e</sup>	746	0,99%	619
Ille-et-Vilaine 3 <sup>e</sup>	802	1,20%	587
Ille-et-Vilaine 4 <sup>e</sup>	868	1,26%	483
Ille-et-Vilaine 5 <sup>e</sup>	1493	1,91%	427
Ille-et-Vilaine 6 <sup>e</sup>	839	1,30%	523
Ille-et-Vilaine 7 <sup>e</sup>	1015	1,35%	355
Ille-et-Vilaine 8 <sup>e</sup>	654	0,96%	369
Indre 1 <sup>e</sup>	756	1,54%	704
Indre 2 <sup>e</sup>	931	1,58%	874
Indre-et-Loire 1 <sup>e</sup>	473	1,01%	414
Indre-et-Loire 2 <sup>e</sup>	938	1,47%	640
Indre-et-Loire 3 <sup>e</sup>	1060	1,57%	572
Indre-et-Loire 4 <sup>e</sup>	731	1,18%	570
Indre-et-Loire 5 <sup>e</sup>	700	1,17%	771
Isère 1 <sup>e</sup>	541	0,86%	376
Isère 2 <sup>e</sup>	661	1,26%	318
Isère 3 <sup>e</sup>	223	0,56%	264
Isère 4 <sup>e</sup>	619	0,96%	356
Isère 5 <sup>e</sup>	755	0,98%	427
Isère 6 <sup>e</sup>	664	1,08%	518
Isère 7 <sup>e</sup>	630	0,93%	446
Isère 8 <sup>e</sup>	623	1,09%	495
Isère 9 <sup>e</sup>	756	1,07%	664
Isère 10 <sup>e</sup>	999	1,51%	335
Jura 1 <sup>e</sup>	786	1,75%	565
Jura 2 <sup>e</sup>	386	1,03%	232
Jura 3 <sup>e</sup>	796	1,63%	510
Landes 1 <sup>e</sup>	852	1,13%	481
Landes 2 <sup>e</sup>	839	0,97%	493
Landes 3 <sup>e</sup>	513	0,73%	504
Loir-et-Cher 1 <sup>e</sup>	1828	3,38%	490
Loir-et-Cher 2 <sup>e</sup>	966	1,88%	511
Loir-et-Cher 3 <sup>e</sup>	986	1,79%	649
Loire 1 <sup>e</sup>	473	1,14%	183
Loire 2 <sup>e</sup>	439	1,39%	234
Loire 3 <sup>e</sup>	727	1,30%	327
Loire 4 <sup>e</sup>	1368	1,94%	529
Loire 5 <sup>e</sup>	726	1,02%	512
Loire 6 <sup>e</sup>	720	0,92%	593
Haute-Loire 1 <sup>e</sup>	668	0,91%	466
Haute-Loire 2 <sup>e</sup>	795	1,43%	375
Loire-Atlantique 1 <sup>e</sup>	521	0,95%	284
Loire-Atlantique 2 <sup>e</sup>	542	0,82%	385

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Loire-Atlantique 3 <sup>e</sup>	832	1,27%	510
Loire-Atlantique 4 <sup>e</sup>	788	1,21%	461
Loire-Atlantique 5 <sup>e</sup>	1261	1,37%	630
Loire-Atlantique 6 <sup>e</sup>	1325	1,68%	735
Loire-Atlantique 7 <sup>e</sup>	1228	1,49%	744
Loire-Atlantique 8 <sup>e</sup>	890	1,51%	648
Loire-Atlantique 9 <sup>e</sup>	1134	1,24%	853
Loire-Atlantique 10 <sup>e</sup>	893	0,99%	572
Loiret 1 <sup>e</sup>	439	0,83%	470
Loiret 2 <sup>e</sup>	388	0,67%	496
Loiret 3 <sup>e</sup>	648	1,38%	465
Loiret 4 <sup>e</sup>	551	1,18%	421
Loiret 5 <sup>e</sup>	429	0,89%	436
Loiret 6 <sup>e</sup>	528	1,03%	349
Lot 1 <sup>e</sup>	353	0,67%	189
Lot 2 <sup>e</sup>	607	1,28%	250
Lot-et-Garonne 1 <sup>e</sup>	700	1,16%	600
Lot-et-Garonne 2 <sup>e</sup>	929	1,81%	516
Lot-et-Garonne 3 <sup>e</sup>	521	1,01%	276
Lozère 1 <sup>e</sup>	284	0,65%	267
Maine-et-Loire 1 <sup>e</sup>	642	1,06%	544
Maine-et-Loire 2 <sup>e</sup>	834	1,27%	569
Maine-et-Loire 3 <sup>e</sup>	741	1,53%	417
Maine-et-Loire 4 <sup>e</sup>	750	1,45%	508
Maine-et-Loire 5 <sup>e</sup>	821	1,56%	524
Maine-et-Loire 6 <sup>e</sup>	1099	1,63%	625
Maine-et-Loire 7 <sup>e</sup>	810	1,40%	634
Manche 1 <sup>e</sup>	578	0,98%	449
Manche 2 <sup>e</sup>	811	1,22%	456
Manche 3 <sup>e</sup>	629	0,83%	651
Manche 4 <sup>e</sup>	900	1,54%	512
Marne 1 <sup>e</sup>	856	1,80%	494
Marne 2 <sup>e</sup>	420	0,87%	461
Marne 3 <sup>e</sup>	769	1,54%	581
Marne 4 <sup>e</sup>	690	1,40%	443
Marne 5 <sup>e</sup>	502	0,98%	334
Haute-Marne 1 <sup>e</sup>	869	1,95%	334
Haute-Marne 2 <sup>e</sup>	684	1,85%	345
Mayenne 1 <sup>e</sup>	465	0,94%	560
Mayenne 2 <sup>e</sup>	390	0,73%	429
Mayenne 3 <sup>e</sup>	494	1,03%	445
Meurthe-et-Moselle 1 <sup>e</sup>	741	1,35%	375
Meurthe-et-Moselle 2 <sup>e</sup>	365	0,81%	389
Meurthe-et-Moselle 3 <sup>e</sup>	1022	2,23%	301
Meurthe-et-Moselle 4 <sup>e</sup>	864	1,37%	451
Meurthe-et-Moselle 5 <sup>e</sup>	792	1,54%	812
Meurthe-et-Moselle 6 <sup>e</sup>	718	1,33%	501
Meuse 1 <sup>e</sup>	481	0,97%	454
Meuse 2 <sup>e</sup>	431	1,15%	247
Morbihan 1 <sup>e</sup>	432	0,51%	307
Morbihan 2 <sup>e</sup>	899	1,08%	558
Morbihan 3 <sup>e</sup>	688	1,00%	548
Morbihan 4 <sup>e</sup>	515	0,64%	321
Morbihan 5 <sup>e</sup>	1066	1,93%	563
Morbihan 6 <sup>e</sup>	1213	1,85%	682
Moselle			

# LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Nord 4 <sup>e</sup>	539	0,79%	511
Nord 5 <sup>e</sup>	858	1,25%	619
Nord 6 <sup>e</sup>	687	1,01%	388
Nord 7 <sup>e</sup>	617	1,32%	481
Nord 8 <sup>e</sup>	652	1,82%	469
Nord 9 <sup>e</sup>	477	0,79%	415
Nord 10 <sup>e</sup>	535	1,10%	483
Nord 11 <sup>e</sup>	778	1,31%	590
Nord 12 <sup>e</sup>	894	1,55%	590
Nord 13 <sup>e</sup>	1175	2,36%	698
Nord 14 <sup>e</sup>	1091	1,68%	623
Nord 15 <sup>e</sup>	1078	1,66%	624
Nord 16 <sup>e</sup>	1145	2,29%	577
Nord 17 <sup>e</sup>	751	1,65%	475
Nord 18 <sup>e</sup>	930	1,66%	593
Nord 19 <sup>e</sup>	1098	2,32%	672
Nord 20 <sup>e</sup>	679	1,43%	237
Nord 21 <sup>e</sup>	726	1,48%	525
Oise 1 <sup>e</sup>	348	0,65%	463
Oise 2 <sup>e</sup>	630	1,09%	412
Oise 3 <sup>e</sup>	522	1,15%	348
Oise 4 <sup>e</sup>	422	0,68%	475
Oise 5 <sup>e</sup>	503	1,06%	548
Oise 6 <sup>e</sup>	648	1,33%	522
Oise 7 <sup>e</sup>	615	1,26%	546
Orne 1 <sup>e</sup>	476	1,06%	593
Orne 2 <sup>e</sup>	470	1,07%	259
Orne 3 <sup>e</sup>	857	1,81%	624
Pas-de-Calais 1 <sup>e</sup>	680	0,95%	817
Pas-de-Calais 2 <sup>e</sup>	409	0,69%	476
Pas-de-Calais 3 <sup>e</sup>	800	1,66%	458
Pas-de-Calais 4 <sup>e</sup>	442	0,74%	845
Pas-de-Calais 5 <sup>e</sup>	1298	2,34%	663
Pas-de-Calais 6 <sup>e</sup>	703	1,09%	464
Pas-de-Calais 7 <sup>e</sup>	701	1,24%	518
Pas-de-Calais 8 <sup>e</sup>	1199	2,05%	563
Pas-de-Calais 9 <sup>e</sup>	624	1,19%	312
Pas-de-Calais 10 <sup>e</sup>	851	1,59%	558
Pas-de-Calais 11 <sup>e</sup>	786	1,40%	592
Pas-de-Calais 12 <sup>e</sup>	1121	1,96%	650
Puy-de-Dôme 1 <sup>e</sup>	733	1,34%	376
Puy-de-Dôme 2 <sup>e</sup>	969	1,51%	667
Puy-de-Dôme 3 <sup>e</sup>	759	1,18%	439
Puy-de-Dôme 4 <sup>e</sup>	1137	1,61%	749
Puy-de-Dôme 5 <sup>e</sup>	783	1,09%	535
Pyrénées-Atlantiques 1 <sup>e</sup>	366	0,76%	339
Pyrénées-Atlantiques 2 <sup>e</sup>	530	0,87%	617
Pyrénées-Atlantiques 3 <sup>e</sup>	358	0,60%	234
Pyrénées-Atlantiques 4 <sup>e</sup>	476	0,82%	551
Pyrénées-Atlantiques 5 <sup>e</sup>	477	0,68%	392
Pyrénées-Atlantiques 6 <sup>e</sup>	844	1,15%	376
Hautes-Pyrénées 1 <sup>e</sup>	533	0,90%	339
Hautes-Pyrénées 2 <sup>e</sup>	692	1,14%	438
Pyrénées-Orientales 1 <sup>e</sup>	374	0,78%	341
Pyrénées-Orientales 2 <sup>e</sup>	618	0,89%	626
Pyrénées-Orientales 3 <sup>e</sup>	612	1,10%	460
Pyrénées-Orientales 4 <sup>e</sup>	575	0,83%	440
Bas-Rhin 1 <sup>e</sup>	146	0,34%	140
Bas-Rhin 2 <sup>e</sup>	262	0,53%	229
Bas-Rhin 3 <sup>e</sup>	252	0,55%	197
Bas-Rhin 4 <sup>e</sup>	344	0,50%	226
Bas-Rhin 5 <sup>e</sup>	446	0,63%	473
Bas-Rhin 6 <sup>e</sup>	362	0,55%	292
Bas-Rhin 7 <sup>e</sup>	414	0,74%	220
Bas-Rhin 8 <sup>e</sup>	306	0,51%	228
Bas-Rhin 9 <sup>e</sup>	406	0,65%	319
Haut-Rhin 1 <sup>e</sup>	341	0,69%	234
Haut-Rhin 2 <sup>e</sup>	280	0,46%	286
Haut-Rhin 3 <sup>e</sup>	234	0,42%	178

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Haut-Rhin 4 <sup>e</sup>	582	0,86%	359
Haut-Rhin 5 <sup>e</sup>	287	0,60%	189
Haut-Rhin 6 <sup>e</sup>	503	0,86%	281
Rhône 1 <sup>e</sup>	358	0,68%	320
Rhône 2 <sup>e</sup>	297	0,52%	275
Rhône 3 <sup>e</sup>	260	0,48%	265
Rhône 4 <sup>e</sup>	329	0,54%	367
Rhône 5 <sup>e</sup>	413	0,61%	339
Rhône 6 <sup>e</sup>	466	0,79%	347
Rhône 7 <sup>e</sup>	526	1,21%	216
Rhône 8 <sup>e</sup>	630	0,82%	322
Rhône 9 <sup>e</sup>	464	0,67%	308
Rhône 10 <sup>e</sup>	551	0,75%	448
Rhône 11 <sup>e</sup>	550	0,80%	395
Rhône 12 <sup>e</sup>	565	0,94%	333
Rhône 13 <sup>e</sup>	523	0,85%	370
Rhône 14 <sup>e</sup>	815	1,82%	484
Haute-Saône 1 <sup>e</sup>	816	1,35%	848
Haute-Saône 2 <sup>e</sup>	1018	1,68%	904
Saône-et-Loire 1 <sup>e</sup>	429	0,84%	415
Saône-et-Loire 2 <sup>e</sup>	677	1,30%	683
Saône-et-Loire 3 <sup>e</sup>	730	1,35%	638
Saône-et-Loire 4 <sup>e</sup>	1115	2,04%	809
Saône-et-Loire 5 <sup>e</sup>	885	1,57%	410
Sarthe 1 <sup>e</sup>	710	1,45%	356
Sarthe 2 <sup>e</sup>	776	1,50%	304
Sarthe 3 <sup>e</sup>	885	1,59%	669
Sarthe 4 <sup>e</sup>	596	1,14%	412
Sarthe 5 <sup>e</sup>	899	1,57%	487
Savoie 1 <sup>e</sup>	450	0,68%	259
Savoie 2 <sup>e</sup>	350	0,69%	290
Savoie 3 <sup>e</sup>	719	1,36%	347
Savoie 4 <sup>e</sup>	643	1,17%	366
Haute-Savoie 1 <sup>e</sup>	675	0,86%	377
Haute-Savoie 2 <sup>e</sup>	411	0,58%	231
Haute-Savoie 3 <sup>e</sup>	656	1,08%	331
Haute-Savoie 4 <sup>e</sup>	371	0,66%	198
Haute-Savoie 5 <sup>e</sup>	484	0,71%	259
Haute-Savoie 6 <sup>e</sup>	614	1,13%	160
Paris 1 <sup>e</sup>	231	0,37%	216
Paris 2 <sup>e</sup>	168	0,30%	146
Paris 3 <sup>e</sup>	232	0,44%	263
Paris 4 <sup>e</sup>	105	0,20%	75
Paris 5 <sup>e</sup>	271	0,46%	255
Paris 6 <sup>e</sup>	509	0,86%	423
Paris 7 <sup>e</sup>	289	0,47%	302
Paris 8 <sup>e</sup>	317	0,52%	259
Paris 9 <sup>e</sup>	396	0,79%	370
Paris 10 <sup>e</sup>	318	0,64%	203
Paris 11 <sup>e</sup>	223	0,40%	368
Paris 12 <sup>e</sup>	156	0,28%	203
Paris 13 <sup>e</sup>	226	0,40%	202
Paris 14 <sup>e</sup>	123	0,22%	144
Paris 15 <sup>e</sup>	275	0,50%	266
Paris 16 <sup>e</sup>	409	0,79%	302
Paris 17 <sup>e</sup>	399	0,98%	265
Paris 18 <sup>e</sup>	214	0,41%	273
Seine-Maritime 1 <sup>e</sup>	454	1,01%	235
Seine-Maritime 2 <sup>e</sup>	877	1,28%	511
Seine-Maritime 3 <sup>e</sup>	705	1,63%	276
Seine-Maritime 4 <sup>e</sup>	1152	2,17%	604
Seine-Maritime 5 <sup>e</sup>	963	1,51%	877
Seine-Maritime 6 <sup>e</sup>	861	1,20%	458
Seine-Maritime 7 <sup>e</sup>	610	1,08%	375
Seine-Maritime 8 <sup>e</sup>	504	1,33%	319
Seine-Maritime 9 <sup>e</sup>	1122	1,75%	722
Seine-Maritime 10 <sup>e</sup>	1033	1,36%	1033
Seine-et-Marne 1 <sup>e</sup>	742	1,68%	273
Seine-et-Marne 2 <sup>e</sup>	419	0,78%	334

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Seine-et-Marne 3 <sup>e</sup>	896	1,78%	279
Seine-et-Marne 4 <sup>e</sup>	1070	1,87%	374
Seine-et-Marne 5 <sup>e</sup>	1011	1,77%	302
Seine-et-Marne 6 <sup>e</sup>	1167	2,27%	368
Seine-et-Marne 7 <sup>e</sup>	621	1,10%	558
Seine-et-Marne 8 <sup>e</sup>	822	1,32%	486
Seine-et-Marne 9 <sup>e</sup>	426	0,76%	253
Seine-et-Marne 10 <sup>e</sup>	688	1,34%	379
Seine-et-Marne 11 <sup>e</sup>	868	2,14%	346
Yvelines 1 <sup>e</sup>	523	0,87%	291
Yvelines 2 <sup>e</sup>	486	0,76%	282
Yvelines 3 <sup>e</sup>	283	0,47%	261
Yvelines 4 <sup>e</sup>	489	0,84%	337
Yvelines 5 <sup>e</sup>	454	0,85%	296
Yvelines 6 <sup>e</sup>	222	0,42%	310
Yvelines 7 <sup>e</sup>	449	0,97%	287
Yvelines 8 <sup>e</sup>	526	1,16%	299
Yvelines 9 <sup>e</sup>	601	0,96%	407
Yvelines 10 <sup>e</sup>	421	0,63%	433
Yvelines 11 <sup>e</sup>	507	1,08%	322
Yvelines 12 <sup>e</sup>	537	1,06%	339
Deux-Sèvres 1 <sup>e</sup>	698	1,11%	505
Deux-Sèvres 2 <sup>e</sup>	607	0,92%	507
Deux-Sèvres 3 <sup>e</sup>	666	1,19%	607
Somme 1 <sup>e</sup>	653	1,24%	432
Somme 2 <sup>e</sup>	531	1,03%	445
Somme 3 <sup>e</sup>	589	1,06%	607
Somme 4 <sup>e</sup>	820	1,42%	785
Somme 5 <sup>e</sup>	1000	1,91%	525
Tarn 1 <sup>e</sup>	567	0,96%	368
Tarn 2 <sup>e</sup>	512	0,67%	543
Tarn 3 <sup>e</sup>	767	1,05%	429
Tarn-et-Garonne 1 <sup>e</sup>	1178	1,86%	555
Tarn-et-Garonne 2 <sup>e</sup>	791	1,19%	452
Var 1 <sup>e</sup>	610	1,34%	208
Var 2 <sup>e</sup>	493	0,82%	263
Var 3 <sup>e</sup>	259	0,37%	296
Var 4 <sup>e</sup>	677	0,93%	347
Var 5 <sup>e</sup>	342	0,51%	306
Var 6 <sup>e</sup>	726	0,85%	334
Var 7 <sup>e</sup>	381	0,56%	258
Var 8 <sup>e</sup>	915	1,27%	339
Vaucluse 1 <sup>e</sup>	360	0,80%	187
Vaucluse 2 <sup>e</sup>	590	1,02%	334
Vaucluse 3 <sup>e</sup>	671	1,28%	271
Vaucluse 4 <sup>e</sup>	556	0,92%	483
Vendée 1 <sup>e</sup>	942	1,16%	627
Vendée 2 <sup>e</sup>	1081	1,38%	456
Vendée 3 <sup>e</sup>	817	0,87%	749
Vendée 4 <sup>e</sup>	666	0,93%	362
Vendée 5 <sup>e</sup>	659	1,17%	744
Vienne 1 <sup>e</sup>	599	1,09%	645
Vienne 2 <sup>e</sup>	413	0,73%	490
Vienne 3 <sup>e</sup>	688	1,41%	379
Vienne 4 <sup>e</sup>	691	1,47%	891
Haute-Vienne 1 <sup>e</sup>	803	1,39%	880
Haute-Vienne 2 <sup>e</sup>	1290	1,86%	962
Haute-Vienne 3 <sup>e</sup>	797	1,44%	679
Vosges 1 <sup>e</sup>	737	1,49%	293
Vosges 2 <sup>e</sup>	486	1,03%	353
Vosges 3 <sup>e</sup>	511	1,20%	278
Vosges 4 <sup>e</sup>	674	1,58%	305
Yonne 1 <sup>e</sup>	654	1,29%	361
Yonne 2 <sup>e</sup>	608	1,29%	516
Yonne 3 <sup>e</sup>	541	0,95%	271
Territoire de Belfort 1 <sup>e</sup>	426	1,33%	318
Territoire de Belfort 2 <sup>e</sup>	497	1,58%	432
Essonne 1 <sup>e</sup>	565	1,36%	436
Essonne 2 <sup>e</sup>	517	0,85%	415

Département Circ.	Voix 2024	% 2024	Voix 2022
Essonne 3 <sup>e</sup>	713	1,06%	391
Essonne 4 <sup>e</sup>	790	1,16%	470
Essonne 5 <sup>e</sup>	317	0,63%	523
Essonne 6 <sup>e</sup>	280	0,50%	407
Essonne 8 <sup>e</sup>	432	0,87%	337
Essonne 9 <sup>e</sup>	831	1,62%	505
Essonne 10 <sup>e</sup>	317	0,84%	272
Hauts-de-Seine 1 <sup>e</sup>	368	0,91%	269
Hauts-de-Seine 2 <sup>e</sup>	360	0,69%	165
Hauts-de-Seine 3 <sup>e</sup>	364	0,61%	209
Hauts-de-Seine 4 <sup>e</sup>	425	0,79%	248
Hauts-de-Seine 5 <sup>e</sup>	343	0,63%	245
Hauts-de-Seine 6 <sup>e</sup>	352	0,62%	217
Hauts-de-Seine 7 <sup>e</sup>	431	0,67%	240
Hauts-de-Seine 8 <sup>e</sup>	196	0,39%	295
Hauts-de-Seine 9 <sup>e</sup>	225	0,48%	120
Hauts-de-Seine 10 <sup>e</sup>	315	0,54%	307
Hauts-de-Seine 11 <sup>e</sup>	281	0,56%	382
Hauts-de-Seine 12 <sup>e</sup>	444	0,65%	460
Hauts-de-Seine 13 <sup>e</sup>	385	0,59%	306
Seine-Saint-Denis 1 <sup>e</sup>	543	1,30%	276
Seine-Saint-Denis 2 <sup>e</sup>	491	1,60%	297
Seine-Saint-Denis 3 <sup>e</sup>	451	0,91%	243
Seine-Saint-Denis 4 <sup>e</sup>	344	0,97%	205
Seine-Saint-Denis 5 <sup>e</sup>	359	0,98%	178
Seine-Saint-Denis 6 <sup>e</sup>	996	2,77%	537
Seine-Saint-Denis 7 <sup>e</sup>	344	0,63%	525
Seine-Saint-Denis 8 <sup>e</sup>	509	1,31%	208
Seine-Saint-Denis 9 <sup>e</sup>	681	1,44%	368
Seine-Saint-Denis 10 <sup>e</sup>	563	1,39%	254
Seine-Saint-Denis 11 <sup>e</sup>	388	1,09%	163
Seine-Saint-Denis 12 <sup>e</sup>	503	1,29%	228
Val-de-Marne 1 <sup>e</sup>	567	0,94%	330
Val-de-Marne 2 <sup>e</sup>	546	1,34%	324
Val-de-Marne 3 <sup>e</sup>	651	1,42%	277
Val-de-Marne 4 <sup>e</sup>	557	1,11%	399
Val-de-Marne 5 <sup>e</sup>	563	0,93%	319
Val-de-Marne 6 <sup>e</sup>	290	0,48%	269
Val-de-Marne 7 <sup>e</sup>	623	1,45%	448
Val-de-Marne 8 <sup>e</sup>	546	0,97%	246
Val-de-Marne 9 <sup>e</sup>	353	1,05%	357
Val-de-Marne 10 <sup>e</sup>	491	1,14%	614
Val-de-Marne 11 <sup>e</sup>	319	0,75%	333
Val-d'Oise 1 <sup>e</sup>	826	1,48%	405
Val-d'Oise 2 <sup>e</sup>	456	0,89%	284
Val-d'Oise 3 <sup>e</sup>	468	0,73%	495
Val-d'Oise 4 <sup>e</sup>	485	0,96%	302
Val-d'Oise 5 <sup>e</sup>	558	1,34%	522
Val-d'Oise 6 <sup>e</sup>	370	0,75%	317
Val-d'Oise 7 <sup>e</sup>	578	1,31%	291
Val-d'Oise 8 <sup>e</sup>	404	1,35%	158
Val-d'Oise 9 <sup>e</sup>	621	1,47%	258
Val-d'Oise 10 <sup>e</sup>	489	1,15%	205
Guadeloupe 1 <sup>e</sup>	336	1,43%	245
Guadeloupe 3 <sup>e</sup>	545	1,85%	267
Guadeloupe 4 <sup>e</sup>	1396	6,41%	287
Martinique 1 <sup>e&lt;/</sup>			

## Kenya : président assassin, FMI criminel

Depuis le 18 juin, les manifestations se sont multipliées à Nairobi, la capitale du Kenya, contre un projet de budget prévoyant de nouvelles taxes. La répression a fait au moins 39 morts, mais le projet a dû être retiré, au moins pour l'instant.

C'est pour garantir au FMI le remboursement des emprunts contractés que le président William Ruto voulait instaurer ces taxes. La dette représente 70 % du PIB et le Kenya est

perpétuellement à la limite du défaut de paiement. Afin de prouver aux banquiers internationaux qu'il est capable de pressurer sa population pour honorer sa dette, William Ruto entendait

augmenter les taxes sur le pain et l'essence et en instaurer une sur les véhicules particuliers. Il espère obtenir ainsi de nouveaux prêts, dans une spirale d'endettement sans fin semblable à celle qui étrangle bien des pays africains. La population kenyane, elle, doit subir une inflation qui atteint officiellement 6,2 % par an pour les produits alimentaires et

7,8 % pour les carburants, alors que le cours de la monnaie s'effondre.

Les affrontements ont commencé le 18 juin, quand des milliers de jeunes sont descendus dans la rue, répondant à l'appel lancé sur les réseaux sociaux par le groupe « occupy Parliament » (occuper le Parlement). Pendant des heures, chantant et provoquant la police par leurs danses, ils ont occupé le terrain pacifiquement, jusqu'à ce que les policiers s'en prennent à eux avec gaz lacrymogènes et canons à eau. Les jours suivants, le mouvement s'est étendu à plusieurs grandes villes, et le 25 juin les manifestants ont réussi à forcer les barrages et à pénétrer à l'intérieur du Parlement, en incendiant une partie. Le gouvernement a alors déployé l'armée, qui a ouvert le feu. Le lendemain, William Ruto annonçait le retrait du projet de budget.

Dans les manifestations, les pancartes « Ruto démission » ont rapidement côtoyé celles demandant le retrait du projet de budget. Ruto est un riche homme d'affaires, bien à l'image d'une classe dirigeante qui accapare les

richesses et suscite l'indignation par sa corruption éhontée. Il parade avec des montres à 50 000 dollars au poignet, a fait rénover le Palais présidentiel, multiplié par trois le budget de son épouse et dilapidé l'argent public dans de coûteux voyages à l'étranger. Il est connu comme le chou-chou des institutions financières internationales, FMI et Banque mondiale. Pendant ce temps, un million de personnes s'entassaient dans le bidonville de Kibera, où sévit le choléra, au milieu des immondices et où de l'eau polluée est le seul liquide pour se désaltérer. À Nairobi, la plupart des travailleurs vivent de petits métiers, au jour le jour, sans garantie pour le lendemain. Ils doivent subir les exactions d'une police gangrénée par la corruption qui règne de haut en bas de l'appareil d'État.

C'est contre ce régime odieux que s'est révoltée la jeunesse, contre cet auxiliaire des banquiers internationaux qui suçent le sang des travailleurs kenyans.

**Daniel Mescla**



Nairobi, manifestation le 25 juin contre le projet de budget.

## Iran : abstention et défiance pour le régime

Le 28 juin, s'est tenu le 1<sup>er</sup> tour de l'élection à la présidence de la République islamique d'Iran, pour élire le successeur d'Ebrahim Raïssi, mort dans un accident d'hélicoptère. Moins de 40 % des 61 millions d'électeurs se sont déplacés, obligeant à un deuxième tour.

En Iran comme dans tous les pays, même ceux qui se prétendent démocratiques, les élections ne donnent qu'une image très déformée de l'état d'esprit de la population. Les candidatures à la présidentielle doivent être validées par le Conseil des gardiens de la révolution, dont les choix résultent des rapports de force au sein des cliques du régime. Cette fois-ci, le Conseil a autorisé la candidature d'un « réformateur », Massoud Pezeshkian, médecin et député de Tabriz, mais a rejeté celles de l'ancien président conservateur Ahmadinejad et de l'ancien président du Parlement, Ali Larijani, représentant d'une riche famille iranienne.

Au 1<sup>er</sup> tour, Massoud Pezeshkian est arrivé en

tête devant l'ultraconservateur Saïd Jalili, qui pourrait profiter du report des voix des autres candidats conservateurs. En fait, qu'ils soient « réformateurs », « conservateurs » ou « ultra-conservateurs », tous les candidats sont des hommes du régime, dans un système où les pouvoirs du président pèsent peu devant celui du Guide suprême et des pasdarans.

Pour autant, à divers reprises depuis la naissance du régime en 1979, la petite bourgeoisie urbaine et intellectuelle ou encore le milieu des affaires avaient voté massivement pour les réformateurs, qui affirmaient notamment leur volonté de normaliser les relations avec les États-Unis. Ainsi, le réformateur Rohani avait-il signé en 2015 l'accord sur le

nucléaire, dénoncé ensuite par Trump. C'est d'ailleurs pour tenter d'augmenter le taux de participation qu'en 2024, contrairement à 2021, un candidat réformateur a été autorisé à se présenter. Pour la même raison, les bureaux d'ouverture des bureaux de vote ont été allongés, parfois jusqu'à minuit !

Mais rien n'y a fait. Moins de deux ans après les révoltes de la jeunesse féroce réprimées après l'assassinat de Mahsa Amini par la police des mœurs, les réformateurs ne font plus illusion. Comme au mois de mars lors des élections législatives, de très nombreux électeurs, dans divers milieux sociaux, ont boycotté cette élection, de façon active et militante pour certains, avec les pieds pour la majorité, marquant ainsi leur défiance vis-à-vis du régime.

La petite bourgeoisie intellectuelle a été très mobilisée lors des révoltes de 2022, et beaucoup de ses figures, artistes, univer-



Journée de vote en Iran.

sitaires ou simples manifestants arrêtés pendant la révolte, croupissent toujours en prison ; elle a perdu les illusions qu'elle pouvait avoir dans les réformateurs. Dans les classes populaires, longtemps soutiens d'un régime qui se prétend proche du peuple et anti-impérialiste, bien des électeurs n'ont pas voulu se déplacer non plus. La vie chère, avec une inflation autour de 50 %, les privations

engendrées par les effets de l'embargo américain et du fait des monopoles détenus par les pasdarans et autres privilégiés du régime, les salaires non payés, rendent infernale la vie quotidienne de dizaines de millions de personnes. Il faut deux ou trois emplois pour s'en sortir. L'abstention massive lors du scrutin du 28 juin vient encore confirmer le rejet du régime.

**Xavier Lachau**

## Niger: une mine de profits

**Le 20 juin, la junte militaire nigérienne a retiré à l'entreprise française Orano le permis d'exploiter la mine d'Imouraren. C'est un des plus grands gisements d'uranium au monde, avec des réserves estimées à 200 000 tonnes. 20% des importations françaises de ce matériau qui alimente les centrales nucléaires viennent du Niger.**

Orano est une des plus grandes entreprises d'enrichissement d'uranium dans le monde, avec 4,8 milliards de chiffre d'affaires en 2023. Héritière d'Areva, démantelé après plusieurs scandales, le groupe est le lointain descendant du programme nucléaire militaire lancé par la France dans les années 1950, et qui a surtout consisté à piller les ressources des colonies comme le Gabon ou le Niger. Après leur indépendance, des accords leur ont été imposés, prévoyant par

exemple de réserver l'uranium nigérien à la France. Pendant des dizaines d'années, cette richesse du sous-sol n'a rien rapporté à la population de ce pays parmi les plus pauvres du monde. C'est dire si l'histoire du groupe est intimement liée à celle de l'impérialisme français en Afrique.

Toute l'histoire du Niger est une alternance de rares tentatives d'imposer à Areva des conditions plus favorables et de longues périodes de soumission des

régimes en place aux volontés du trust. La présence de l'armée française et les capacités de corruption des gouvernements français ont été déterminantes en la matière.

L'exploitation du site d'Imouraren était censée commencer en 2015. Mais, après la chute du prix de l'uranium consécutive à la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon en 2011, Orano a gelé les opérations. C'était autant de ressources fiscales en moins pour l'État nigérien. Le régime de Mahamadou Issoufou, président de 2011 à 2021 et par ailleurs ancien haut cadre d'Areva, s'était montré étrangement complaisant envers le trust français. En juillet 2023, la



Le gisement d'Imouraren.

junte militaire a renversé le gouvernement corrompu de son successeur Mohamed Bazoum, elle a renvoyé l'ambassadeur de France et, avec le soutien de la population, forcé les troupes françaises à quitter le pays. Aujourd'hui, elle s'en prend donc à Orano en lui retirant son permis d'exploitation, et affirme vouloir reprendre en main les ressources minières.

Areva puis Orano ont fait depuis quarante ans de justes profits en exploitant le sous-sol nigérien, obtenant toutes sortes d'exonérations de taxes et d'impôts des anciens dirigeants inféodés à la France. La population

nigérienne ne versera pas une larme sur le départ d'Orano, même si la situation risque de ne pas beaucoup changer pour elle. Les militaires remplaceront sans doute les dirigeants corrompus à la mangeoire, et détourneront comme les autres les richesses du pays. Et même s'ils cherchaient un autre exploitant à de meilleures conditions, ils seraient soumis aux lois du marché, ce marché capitaliste qui étouffe les pays pauvres. Secouer les liens de l'impérialisme nécessite de s'attaquer au capitalisme lui-même.

Camille Pagliari

## Australie: la déportation des réfugiés reprend

**Depuis plusieurs mois, le gouvernement travailliste australien a recommencé à déporter des réfugiés vers l'île de Nauru, où il dispose d'une prison pour demandeurs d'asile.**

Cette politique avait débuté en 2001, sous le nom de « solution du Pacifique », et fut menée aussi bien par le Parti libéral que par le Parti travailliste. Deux camps pour migrants furent établis, l'un sur l'île de Manus, qui fait partie de la Nouvelle-Guinée, et l'autre sur l'île de Nauru, une ancienne colonie australienne formellement autonome, située à 250 km des plus proches terres habitables, ce qui rend toute fuite impossible. L'Australie externalisa ainsi sa répression des migrants, en payant à ces pays les terrains

et le droit d'y envoyer des troupes. De 2014 à 2018, elle avait signé le même type d'accord avec le Cambodge.

Les réfugiés se retrouvaient isolés dans des conditions de survie déplorables, pour une durée de détention indéterminée. De nombreux témoignages ont dénoncé l'inhumanité de cette politique, telle cette vidéo d'un Iranien qui s'est immolé par le feu en 2016 à Nauru devant des agents de l'ONU. Des membres de Médecins sans frontières, qui est depuis interdit sur l'île, racontent les actes d'automutilation et les

tentatives de suicide commis par de très nombreux enfants, parfois dès l'âge de neuf ans. En 2013, une révolte des détenus éclata à Nauru. À l'aide de couteaux et de barres de fer, plusieurs centaines réussirent à s'évader, mais malheureusement ils ne purent pas fuir bien loin et furent repris par la police.

Au fil des années, le sort de ces réfugiés a suscité une émotion de plus en plus grande en Australie. Une série Netflix, *Stateless*, décrit ce système de détention, et le principal prix littéraire australien fut décerné en 2019 à Behrouz Boochani, un Kurde iranien, pour son livre-témoignage, envoyé par SMS depuis le camp de Manus. En 2017, le gouvernement australien finit par fermer ce camp, mais il refusa le droit de quitter l'île aux détenus qui se retrouvaient abandonnés et privés d'accès aux services médicaux. Quant à Nauru, si l'Australie arrêta les déportations vers cette île en 2015, des centaines de réfugiés continuèrent d'y être bloqués jusqu'en 2023.

C'est donc cette politique de déportation que le gouvernement australien vient de reprendre. Une centaine de personnes en ont déjà été victimes.

Thomas Baumer

## Grèce: la croisière s'amuse

**Vendredi 21 juin, un incendie a détruit une partie de la végétation de l'île très touristique d'Hydra, au sud-ouest d'Athènes. La responsabilité en incombe à des incendiaires parfaitement identifiés qui ont pris la fuite sans vergogne.**

C'est en effet un feu d'artifice tiré pour agrémenter la croisière des passagers du *Persephone*, un yacht de luxe, qui a déclenché l'incendie. D'après la presse grecque, des fonctionnaires ont révélé que figuraient sur la liste des passagers de riches hommes d'affaires kazakhs de l'entourage de l'ancien président Nazarbaïev, des oligarques enrichis dans l'exploitation pétrolière et impliqués dans des affaires douteuses.

L'un d'eux, à la tête d'une fortune de plusieurs centaines de millions de dollars, aurait loué avec quelques amis ce yacht pour au moins 200 000 euros la semaine. Leur forfait accompli, ils sont retournés à Athènes et ont pris tranquillement un avion de ligne régulière pour rentrer chez eux.

L'affaire fait scandale: l'île d'Hydra, renommée pour sa végétation, a perdu la plus grande partie de sa seule forêt de pins. La population, maire en tête, est en colère. Mais cela dépasse le problème local, d'abord parce que le risque d'incendie est une source d'angoisse dans tout le pays, et d'ailleurs, la même semaine, on comptait 45 départs de feux et des villages évacués dans différentes régions. Mais c'est aussi l'incroyable impunité des vrais responsables qui scandalise. Seuls les membres de l'équipage ont été interpellés, puis libérés sous caution, sauf le capitaine et son second. Ils risquent jusqu'à 200 000 euros d'amende et vingt ans de prison!

Sylvie Maréchal



Manifestation en soutien aux réfugiés détenus à Nauru et Manus, en 2015 à Sydney, en Australie.

## Assurance-chômage : réforme suspendue le temps d'un vote

La réforme de l'assurance-chômage, annoncée depuis des mois, devait entrer en application au plus tard au 1<sup>er</sup> juillet. Dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, le gouvernement Attal a finalement annoncé sa suspension.

Le projet consistait à raccourcir la durée d'indemnisation de 18 à 15 mois, et à porter à 6 mois sur 24, au lieu de 8 mois sur 20, la durée minimale exigée dans un emploi pour ouvrir le droit à l'indemnisation. Le gouvernement estimait ainsi économiser 3,6 milliards d'euros. Autant d'argent pour la finance et pour le budget militaire en hausse ! Mais,

surtout, en s'attaquant aux chômeurs, il comptait aider le patronat à faire accepter à l'ensemble des travailleurs des salaires et des conditions de travail dégradés.

Avec les résultats des élections, les carrières et les postes au pouvoir de nombreux politiciens macronistes sont désormais en jeu. La gauche et le RN ayant promis de revenir sur

la réforme de l'assurance-chômage s'ils arrivent au pouvoir, l'annonce de sa suspension par Attal aura été une dernière manœuvre pour tenter de rallier l'électorat de gauche.

Mais on peut prévoir que, en dépit des promesses et des belles paroles des uns et des autres, une fois le temps des urnes passé et un nouveau gouvernement installé, quel qu'il soit, les économies aux dépens des classes populaires reprendront. À moins que le monde du travail n'y mette un coup d'arrêt.

Charles Legoda

## Gaz : profits asphyxiants !

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le prix repère du gaz pour les particuliers, qui est déterminé par un organisme public, la Commission de régulation de l'énergie (CRE), a encore explosé.

Presque 12 % d'augmentation, cela annonce une hausse de 124 euros en moyenne sur la facture annuelle d'un ménage. À l'origine de cette augmentation, il y a comme d'habitude la spéculation des grands groupes capitalistes, qu'il s'agisse des banques, des fonds d'investissements ou des trusts de l'énergie.

L'autre raison évoquée est plus nouvelle : c'est l'augmentation du coût de l'entretien du réseau d'acheminement du gaz décidée par les trusts de l'énergie comme Engie, avec l'accord du

gouvernement. La CRE a en effet validé cette augmentation en reprenant leur argumentaire. Selon eux, comme beaucoup de ménages ont abandonné le gaz à cause des hausses successives de son prix ces dernières années, il faudrait répartir les coûts de l'entretien sur moins d'usagers... L'inventivité des capitalistes pour faire les poches des classes populaires est décidément sans limite.

Depuis la mise en concurrence de ce secteur, une dizaine de groupes capitalistes qui se partagent

le marché du gaz aux particuliers se sont engraisés démesurément. Sans même parler de TotalEnergies, qui chaque année bat des records de profits, Engie, premier fournisseur de gaz naturel en France, a fait en 2023 plus de deux milliards d'euros de bénéfices : dix fois plus qu'en 2022.

Pour le gaz, comme d'ailleurs pour le reste, si les prix ont autant explosé ces dernières années, c'est uniquement pour faire gazer les profits de grands groupes capitalistes, qui sont en situation de monopole dans tous les secteurs de l'économie.

Arnaud Louvet

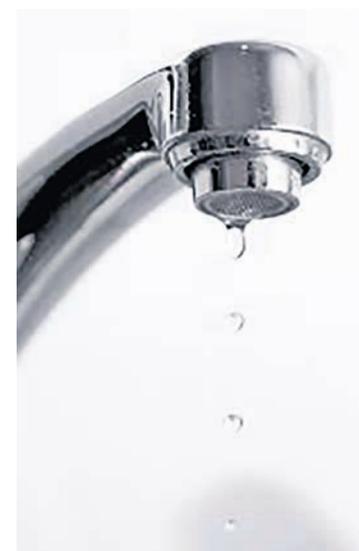
## Prix de l'eau : augmentation annoncée

Une campagne médiatique est lancée par des représentants de sociétés intercommunales sur la nécessité d'une prochaine hausse du prix de l'eau. En réalité, ces personnes semblent bien en mission commandée pour les deux grands trusts, Suez et Veolia.

Le prix du mètre cube d'eau varie d'une commune à l'autre, se situant aujourd'hui entre un peu moins de 4 euros et 6 euros. Or ceux qui se répandent dans la presse actuellement annoncent que ce tarif pourrait monter à 8 euros dans les années qui viennent. À les écouter, un « mur d'investissements » estimé à 30 milliards d'euros sur 5 ans serait nécessaire. La moitié de cette somme devrait servir à la rénovation du réseau de distribution et d'assainissement, dont 25 % datent d'avant 1965. Et l'autre moitié servirait à mettre en place des processus de traitement de l'eau plus performants, visant à éliminer les micro-plastiques ou les polluants universels.

Or le marché de la distribution de l'eau en France est archi-dominé par Suez et Veolia. Sans réelle concurrence, ces grands groupes peuvent s'entendre pour faire monter les prix et ainsi faire payer à l'avance à la population les investissements qu'ils doivent réaliser.

Ces investissements ne justifient en aucune manière une augmentation des tarifs. Ces groupes pourraient prendre sur leurs



SDEA

profits, qui sont considérables, pour financer les travaux indispensables.

Quant au prix de l'eau, il devrait être beaucoup plus bas que ce qu'il est actuellement. Et pour cela, ce ne sont pas les quelques régies publiques existant dans certaines communes qui peuvent y faire quoi que ce soit. C'est en expropriant Veolia et Suez et en créant avec les travailleurs de ces entreprises une entreprise publique unique sous le contrôle de la population, que le prix de l'eau pourrait être transparent.

Pierre Royan

## Grenoble : la préfecture fabrique des sans-papiers

« Halte à la fabrique des sans-papiers », c'était ce qu'on pouvait voir sur de nombreuses pancartes, mardi 26 juin, lors du rassemblement devant la préfecture appelé par la CGT des travailleurs sans papiers de l'Isère et des associations.

Plus de deux cents personnes étaient là, pour protester une fois de plus contre la quasi-impossibilité de déposer des dossiers de demande de régularisation ou de renouvellement de titres de séjour, même pour des femmes et des hommes depuis de nombreuses années en situation régulière. Du jour au lendemain, ils peuvent perdre leur travail, leur salaire,

les allocations diverses car ils sont devenus en situation irrégulière ! Ils occupent pourtant des emplois indispensables sans lesquels la société ne pourrait pas tourner.

Depuis des mois, il est impossible d'accéder à la préfecture sans prendre rendez-vous au préalable par Internet, même pour retourner chercher les papiers accordés par le service de l'immigration !

Mais quasiment aucune plage de RDV n'est disponible. Les personnes venant d'elles-mêmes parfois de très loin, sans RDV, par désespoir de pouvoir en obtenir un, sont refoulées implacablement par la police.

Lors de ce rassemblement, plusieurs sans-papiers ont témoigné de la détresse et de l'angoisse des familles concernées, qui se retrouvent dans une situation dramatique. Comme ailleurs, les associations se sont rassemblées dans un collectif « Bouge ta préf », pour faire pression sur le



préfet.

L'administration, en visant à pourrir la vie des immigrés, contribue aussi à pourrir celles de tous les travailleurs, qu'ils

aient une carte d'identité française ou pas. Le rassemblement s'est terminé avec un appel à continuer et à amplifier la lutte.

Correspondant LO

## Cora-Carrefour : le bal des actionnaires

**Avec le dépeçage en cours du groupe Casino par trois de ses concurrents, Intermarché, Auchan et Carrefour, c'est au tour des hypers Cora et des supermarchés Match de connaître le même sort. Carrefour met la main sur tous les magasins en France, après la Roumanie, et Leclerc sur ceux du Luxembourg.**

Ainsi, en à peine un an, deux enseignes de la grande distribution, Casino et Cora, sont rayées de la carte, 294 Casino étant transformés en Intermarché, 98 en Auchan, et 30 en Carrefour, auxquels viennent s'ajouter maintenant pour le seul Carrefour 30 hypers Cora et 115 supermarchés Match.

Ce dernier changement de propriétaires concerne 22 000 salariés. La famille Bouriez, classée 101<sup>e</sup> fortune du pays, va être remplacée

par les actionnaires du groupe Carrefour, avec à sa tête la famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette, de la Redoute et 30<sup>e</sup> fortune de France, suivie de la famille Diniz, l'une des plus riches du Brésil.

À l'annonce officielle du rachat, le PDG de Carrefour a écrit aux 22 000 salariés, leur affirmant qu'il a « à cœur de préserver les atouts de Cora et Match ». Nul doute qu'il va tout faire pour préserver les atouts

des deux enseignes et satisfaire la soif de profits de ses nouveaux actionnaires. Mais les salariés, eux, sont dans l'ignorance de ce que sera leur nouveau contrat de travail.

Seront-ils salariés du groupe Carrefour ou d'une société différente pour chaque magasin, comme c'est le cas depuis plusieurs années pour plus de la moitié des salariés du groupe, après la mise en location-gérance des magasins où ils travaillent. Ils se sont vu imposer des contrats à la baisse, perdant jusqu'à 2 300 euros sur l'année. Les travailleurs de Cora et Match ont toutes les raisons d'être méfiants.

**Philippe Logier**

## Laser - Île-de-France : la grève contre les patrons voleurs

**Depuis mardi 25 juin, les travailleurs de Laser chargés du nettoyage des lignes N, U et TER sont en grève à Montparnasse, Montrouge, Trappes, Dreux, Vouillé et Rambouillet.**

La direction n'a pas versé l'intégralité des congés payés, et les salaires ont constamment du retard. À cela s'ajoutent des primes non payées et l'absence des remboursements du transport. Le ménage des trains et des gares est sous-traité depuis longtemps et la mise en concurrence des différentes entreprises permet de faire pression sur les

conditions de travail.

La direction de Laser a tout essayé : ignorer la colère des grévistes en ne répondant pas aux mails, verser au compte gouttes les congés des salariés, renvoyer la responsabilité à la Banque de France !

Cela n'a fait que renforcer la détermination des 125 travailleurs des différents sites qui sont tous

restés en grève. Distribuer des tracts aux autres travailleurs de la gare, manifester devant les voies avec leurs pancartes, ont été pour les grévistes autant d'occasions de populariser leur mouvement. Au bout du compte, la direction a été contrainte de leur verser leurs congés ainsi que l'intégralité de leur salaire en temps et en heure, pour la première fois depuis longtemps.

La grève de mars dernier s'était conclue par un accord que Laser n'avait

## Créteil : pour la vérité sur la mort d'Alassane

Samedi 29 juin, environ 250 personnes se sont retrouvées dans un parc de Créteil, dans le Val-de-Marne, pour exiger la vérité sur la mort d'Alassane.

Alassane Sangaré, c'est cet habitant du quartier du Mont-Mesly, âgé de 36 ans et père de trois enfants, qui à la suite d'une querelle de voisinage a été incarcéré à la prison de Fleury - Mérogis et y a été retrouvé mort cinq jours plus tard, le 24 novembre 2022.

Depuis, sa famille n'a obtenu aucune explication plausible sur la cause réelle de ce décès, ni de l'administration pénitentiaire, ni des enquêteurs, pressés de classer l'affaire. Un suicide par

pendaison, mais à l'aide d'un fil téléphonique fixé trop bas, ou une électrocution ont été évoqués. Mais alors comment expliquer l'absence de traces de strangulation, les blessures, le visage déformé, probablement par des coups ?

Le comité qui s'est constitué, à l'initiative des sœurs, de la mère et de l'épouse d'Alassane, continue donc de se mobiliser pour obtenir des vraies réponses à ses questions, et d'abord en faisant en sorte que cette mort ne tombe pas dans l'oubli, comme si le fait était sans importance ! L'administration pénitentiaire doit rendre des comptes !

**Correspondant LO**



pas respecté, déclenchant de fait le mouvement de colère de ces derniers jours. Cela permet de mesurer ce

que valent les promesses des patrons et la leçon sera bien utile à l'avenir !

**Correspondant LO**

## GXO - Angers : des débrayages contre la fermeture



**Il y a quelques semaines, les travailleurs de la plateforme logistique GXO de Saint-Léger-de-Linières, à une dizaine de kilomètres d'Angers, ont appris que leur direction comptait fermer le site le 31 décembre 2024.**

La soixantaine de salariés qui y travaillent pour approvisionner des magasins Leroy Merlin de la région sont depuis dans l'incertitude.

En 2019, l'arrivée de cette plateforme avait été dévoilée en grande pompe par Christophe Béchu, alors président de l'agglomération d'Angers, se félicitant de la promesse de 150 emplois. Non seulement on en est loin, mais l'affaire n'étant probablement plus

assez rentable aujourd'hui aux yeux des patrons de GXO et de Leroy Merlin, ils sont décidés à licencier.

Face à cette situation, la majorité des salariés ont organisé les premiers débrayages mardi 25 juin, avec la section CGT, pour montrer qu'ils ne sont pas prêts à se laisser manger à n'importe quelle sauce. Le lendemain même de cette action, bien relayée dans la presse locale,

un DRH du groupe GXO s'est déplacé sur le site. Il a laissé entendre que tout n'était pas écrit, évoquant de possibles mutations vers un autre site du département voire la recherche d'un plus petit site ailleurs pour conserver une partie de l'activité.

Les travailleurs ont montré que leur mobilisation obligeait la direction à réagir. Mais pour l'instant, elle n'a pris aucun engagement ferme par écrit. Reste donc à maintenir la pression par d'autres mouvements collectifs. C'est dans toutes les têtes.

**Correspondant LO**

## Lyon-Part-Dieu : "on a une belle gare mais rien dans les poches!"

Après dix ans de travaux, un nouveau hall a été inauguré vendredi 21 juin dans la gare de Lyon-Part-Dieu : ce sont 10 000 m<sup>2</sup> de galerie commerciale, avec des magasins plutôt cossus, un laboratoire d'analyses médicales et des restaurants.

Le voyageur pas trop fauché pourra dépenser entre deux trains, mais acheter ou changer un billet sera moins facile. Les espaces de vente TGV et TER ont été réduits en taille et les habituelles queues envahissant l'extérieur des guichets ne sont pas près de disparaître. Derrière la vitrine, les quais restent délabrés et, quand il pleut, l'eau ruisselle sous les abris censés protéger de la pluie.

Pour les travailleurs, c'est toujours le sous-effectif et les bas salaires. La semaine qui a suivi l'inauguration, les cadres de la SNCF étaient nombreux mais, samedi 29 juin, les guichets n'ont pas pu ouvrir avant 11 heures

à cause du manque de personnel. Il manque aussi des agents de sécurité pour couvrir tous les postes. Les salaires sont au plancher, le plus souvent au smic pour les agents de sécurité, vendeurs et travailleurs des entreprises sous-traitantes de la SNCF. C'est ainsi que leurs propriétaires – le fonds d'investissement PAI Partner, qui exploite les boutiques alimentaires, les groupes Nicollin et Samsic, les Relay presse... – engrangent leurs bénéfices. La SNCF n'est pas en reste avec 1,3 milliard d'euros de profits en 2023.

Mais il y a aussi des grains de sable dans la machine à profits : le jour de l'inauguration, le gratin de notables

a pu admirer une manifestation dans la gare, organisée par des travailleurs d'Itiremia, filiale du groupe Samsic, qui assure la prise en charge des personnes en situation de handicap. En 2018, Samsic a racheté Itiremia à la SNCF et depuis les salaires, bloqués, ont été rattrapés par les hausses du smic. Le fait que la direction SNCF cède une prime JO aux cheminots a été ressenti comme une injustice, alors que tout le monde sera sur le pont lors des compétitions qui se dérouleront dans la région.

Depuis vendredi 21 juin, les travailleurs d'Itiremia ont débrayé quelques heures par jour. Alors que les JO approchent, ces tours de piste pourraient être un échauffement pour une mobilisation qui fasse suer les patrons.

**Correspondant LO**

## Centres d'appel – Caen : en lutte pour les salaires

Depuis le début du mois d'avril, les salariés des deux centres d'appel Concentrix (ex-Webhelp) à Caen luttent pour de vraies augmentations de salaire, ainsi que pour de meilleures conditions de travail. Leur mot d'ordre est « Non au smic à vie ! » car les salaires restent bas, malgré les années d'ancienneté.

À l'origine, les patrons avaient lâché une petite augmentation, jugée scandaleusement insuffisante par les

salariés, et alors 110 d'entre eux se sont mis en grève. Depuis avril, la lutte se poursuit : chaque jour, les travailleurs s'organisent pour maintenir un débrayage, certains font quelques journées de grève dans la semaine. Et puis, il y a les piquets de grève à la porte des deux sites, à Colombelles et Fresnel, où l'on vient discuter entre collègues. Finalement, cette lutte a entraîné la grande majorité des salariés. Une bonne ambiance

de solidarité s'est créée et les travailleurs redressent la tête.

Qu'est-ce qui motive cette persévérance ? Revendiquer aujourd'hui une augmentation de salaire est une évidence pour protéger son niveau de vie. C'est d'autant plus légitime que tous les travailleurs du pays peuvent se reconnaître dans cette revendication.

**Correspondant LO**



## Plaine Commune Habitat – Saint-Denis : en grève et en colère

Mardi 25 juin, plus de 130 employés de l'office HLM Plaine Commune Habitat (PCH) étaient en grève. L'office dépend de la communauté d'agglomération et gère, entre autres, les HLM municipaux de Saint-Denis et de six autres villes.

Une partie des employés ont reconduit la grève le lendemain. Ils dénoncent l'aggravation de leurs conditions de travail, les salaires trop bas et une direction autoritaire. Celle-ci veut en effet accroître la charge de travail sans bien sûr augmenter les salaires. Auparavant, les gardiens d'immeuble qui s'occupaient des locaux poubelles et nettoyaient les abords des immeubles étaient exemptés en partie du nettoyage des cages d'escalier et des halls. PCH a généralisé depuis quelques années des points de collecte d'ordures aux abords des immeubles et jusqu'à présent le nettoyage de ces abords était confié à une société prestataire privée. Il faut enlever les sacs poubelle surnuméraires, les bouteilles laissées vides devant le tri de verre et nettoyer les trottoirs. Le coût de ce nettoyage s'élève pour la communauté d'agglomération à plus de 1 million d'euros.

PCH veut maintenant confier ce travail aux gardiens d'immeubles sans prendre en compte les nombreuses alertes des gardiens, leur âge et leur état de santé.

Cette nouvelle attaque a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'autant que le nombre de gardiens ne cesse de baisser depuis des années : de 192 en 2021,

ils ne sont plus que 161 actuellement. Quand l'un d'entre eux est malade, la direction exige d'un autre travaillant à proximité qu'il effectue le travail de l'absent. Tout cela génère quelquefois des tensions avec les locataires, qui ne comprennent pas que le ménage ne soit pas fait comme d'habitude, alors que leurs charges locatives augmentent d'année en année, sans compter les augmentations de loyer.

Cerise sur le gâteau déjà bien chargé, la direction a omis de prévenir le personnel de l'agression de l'un de ses membres, au Franc-Moisin, site situé à hauteur du Stade de France. Il est de règle, dans ce cas, d'alerter l'ensemble du personnel et de se rassembler devant l'immeuble du gardien agressé pour montrer son soutien et dire halte à ce type d'agression. Mais Jeux Olympiques obligent, la direction a préféré muter le gardien et cacher l'information. Mal lui en a pris, cela n'a fait que renforcer la détermination des grévistes, convaincus que la direction veut ignorer les problèmes de ses employés.

Les grévistes étaient nombreux mercredi 26 juin devant la loge du gardien agressé et ils ont choisi la seule manière de se faire respecter et entendre.

**Correspondant LO**

## Haute-Vienne : les Ehpad au bord du gouffre

Pour l'année 2023, les Ehpad de la Haute-Vienne, dont 39 sur 41 sont publics, cumulent 4 millions de déficit, dus à l'inflation (nourriture, matériel, énergie). Certains directeurs accusent aussi les salaires, alors que, en réalité, ils frisent le smic et que les sommes allouées par l'État sont très loin de compenser l'augmentation des coûts.

Alors que faire ? Augmenter les tarifs et diminuer le personnel ? Cela revient à faire payer les familles, dont les plus pauvres devront se débrouiller pour prendre soin elles-mêmes de leurs anciens, et aggraver encore les conditions de travail d'un personnel déjà épuisé.

Au niveau national,

85 % des Ehpad seraient dans cette situation. L'État consacre de moins en moins de moyens pour faire vivre dignement les vieux travailleurs mais il achète drones, avions de combat et autres chars connectés à des marchands d'armes dont les profits explosent.

**Correspondant LO**

## Forvia - Méru : emplois détruits pour 7 % de profits

En février dernier, le groupe Forvia (25 milliards de chiffre d'affaires, 113 000 salariés, 7<sup>e</sup> équipementier automobile mondial) annonçait son intention de supprimer 10 000 emplois sur 75 000 en Europe.

Dans cette période d'incertitude du marché automobile, l'objectif est de porter la rentabilité de 2,5 % à 7 % afin de maintenir les profits des actionnaires, les familles Agnelli (Fiat) et Peugeot en tête. Cela aux dépens des salariés.

Dans une des usines du groupe à Bains-sur-Oust, qui alimente en tableaux de bord l'usine Stellantis de Rennes, alors qu'en janvier le DG avait garanti le « maintien du site », en juin il a annoncé 94 suppressions de postes sur 240. Le site de Hagenbach en Allemagne vient d'être vidé de

170 de ses 200 salariés. Celui d'Allenjoie, dans le Doubs, qui a reçu 7,2 millions de subventions régionales en 2019 et 2020, va fermer. Sur tous les sites, les intérimaires sont directement visés.

Le « Créa » de Méru, dans l'Oise, principal centre de recherches de la branche « Forvia Intérieur », avec ses 600 salariés, est à son tour menacé. Jeudi 28 juin, au cours d'une séance de CSE extraordinaire, la direction de la branche a annoncé qu'il faudrait « un important nombre de départs » d'ici 2028. La direction centrale

veut en effet réduire de 30 à 50 % ses frais de recherche, en misant notamment sur le recours à l'intelligence artificielle. De plus, il paraîtrait que le Créa de Méru coûterait trop cher, à 90 euros de l'heure, alors que les sites d'Inde et de Chine ne coûteraient que 40 à 50 euros. Outre que ces chiffres sont contestables, ils prouveraient seulement que les collègues asiatiques sont très mal payés !

Dans l'usine de production accolée, il n'y a pas de licenciements prévus, mais l'effectif total devra passer de 329 à 257 salariés par des départs dits « naturels » et une réduction de moitié du nombre d'intérimaires. Bien sûr Forvia prévoit



Dans l'usine Forvia, à Méru.

d'augmenter la charge de travail.

Il est question de diminuer de 20 % le temps prévu pour le changement des outillages ou encore de passer d'un ouvrier pour trois presses d'injection à un ouvrier pour quatre machines

Pour assurer les profits des Agnelli, Peugeot et

consorts, il faudrait donc accepter que les uns soient jetés à la rue et les autres surexploités. C'est inacceptable. Et les salariés du Créa de Méru l'ont bien compris, qui ont tenu, dans un premier geste, à afficher un badge de solidarité avec leurs collègues de Bains-sur-Oust.

Correspondant LO

## Stellantis - Rennes : encore 82 emplois supprimés

La direction de l'usine automobile de Rennes La Janais, qui compte environ 2 000 salariés, dont 1 500 embauchés, vient d'annoncer la suppression d'un atelier de conception et de mise au point d'outils qui compte 82 travailleurs.

Selon la direction, cet

atelier, qui serait délocalisé en Asie, « ne serait plus en mesure de rivaliser avec la concurrence externe. »

Commentant cette fermeture, Nathalie Appéré, maire socialiste de Rennes, dénonce « une décision incompréhensible. »

Et elle ajoute que « cette

décision ne remet pas en cause le devenir du site de production de Stellantis à Rennes, totalement engagé dans sa transformation pour le futur véhicule qui y sera construit. »

C'est être bien affirmative, alors qu'elle n'a aucune influence dans les

décisions de Stellantis.

Et les autres politiciens, de droite ou d'extrême droite, ne disent rien, tandis que, malgré un profit record de 18,6 milliards d'euros réalisé en 2023, Stellantis continue à supprimer des emplois dans cette usine qui comptait

encore 12 000 travailleurs au début des années 2000.

En réalité, ce qui est « incompréhensible » c'est que tout ce petit monde continue à verser des aides à un tel trust multimilliardaire qui supprime des emplois.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Thales: armes, corruption et impunité

Fin juin, à l'initiative du Parquet national financier, des perquisitions ont eu lieu visant le groupe d'électronique de défense Thales, dans trois pays, la France, les Pays-Bas et l'Espagne.

La multinationale est soupçonnée de corrompre des dirigeants dans les pays où elle vend des armes. Plusieurs enquêtes seraient en cours mais l'une serait spécialement à l'origine de cette intervention de la justice. En 2011, Thales avait obtenu un contrat de 1,4 milliard d'euros du gouvernement indien pour la rénovation d'avions de chasse Mirage-2000. Pour ce faire, le groupe avait graissé la patte d'intermédiaires. Or, l'un d'entre eux, Sanjay Bhandari, réfugié à Londres depuis 2015, a déposé plainte en France contre le groupe d'armement pour protester contre le fait que l'intégralité de son pot-de-vin ne lui aurait pas été payé!

Que les géants de l'armement corrompent à tout va pour récupérer d'énormes contrats, il faudrait être extrêmement naïf pour en être surpris. Le fait est tellement généralisé qu'il fut même un temps, jusqu'au début des années 2000, où

tous les grands groupes de l'armement, du pétrole, de l'industrie pouvaient déclarer au fisc leurs pots-de-vin versés à l'étranger pour qu'ils soient déduits de leurs impôts.

Ce qui est plus rare est qu'il y ait une enquête entraînant une certaine publicité autour du fait. Dans cet univers pourri, l'explication serait dans un règlement de comptes en cours. Sanjay Bhandari, l'homme d'affaires indien ayant déposé plainte contre Thales, est lié à un des clans politiques de ce pays, le Parti du Congrès. Quand l'affaire de la rénovation des Mirage-2000 a été conclue, il était le parti au pouvoir. Mais depuis 2014, c'est l'autre clan politique, celui du parti hindouiste BJP de Narendra Modi qui s'y trouve.

Pendant quelques années, Thales n'en a pas moins continué à verser régulièrement des sommes à Sanjay Bhandari, attendant de voir si le Parti du Congrès revenait au pouvoir. Mais



DASSAULT AVIATION V. ALMANSÀ

Rénovation d'un Mirage-2000.

quand, en 2019, le BJP a de nouveau gagné les élections, Thales s'est dit qu'il était inutile d'aller au bout des paiements. L'homme d'affaire véreux lésé a donc porté plainte, rendant publiques bien des choses. Et encore, le coin du voile levé ne découvre sûrement qu'une toute petite partie des aspects scabreux de cette affaire.

En 2012, une autre affaire de corruption, pour une vente de sous-marins cette fois-ci, impliquait Thales et le Premier ministre de Malaisie. Celui-ci avait fini par être condamné à quatre ans de prison tandis que Thales ne subissait aucune sanction. En Afrique du Sud, durant les années 1990, l'ancêtre de Thales, Thomson-CSF,

avait graissé la patte de Jacob Zuma, à l'époque dirigeant de l'ANC, le principal parti sud-africain, pour la vente de navires de guerre. Jamais le groupe français n'avait réellement été ennuyé par la justice. Alors, il y a bien des raisons de penser que les perquisitions réalisées récemment seront sans conséquence.

Pierre Royan



## Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs

Pendant tout l'été, les militants de Lutte ouvrière vont sillonner le pays pour aller à la rencontre des travailleurs et discuter avec eux. Quels que soient les vainqueurs des élections, les travailleurs n'ont rien à attendre, ni de ceux qui ont déjà été au pouvoir ni de ceux qui espèrent y être. À quoi peuvent-ils s'attendre dans ce contexte? Comment construire le parti révolutionnaire dont la classe ouvrière a besoin pour changer radicalement la société? Venez en parler avec nos camarades!

### Yonne

Judi 4 juillet:  
Sens  
Vendredi 5 juillet:  
Avallon  
Samedi 6 juillet:  
Montbard

### Franche-Comté

Judi 4 juillet:  
Vesoul  
Vendredi 5 juillet:  
Pontarlier  
Samedi 6 juillet:  
Besançon

### Nord-Pas-de-Calais-Oise

Lundi 8 juillet:  
Cambrai  
Mardi 9 juillet:  
Cambrai, Caudry  
Mercredi 10 juillet:  
Arras  
Judi 11 juillet:  
Arras

Vendredi 12 juillet:  
Compiègne,  
Crépy-en-Valois  
Samedi 13 juillet:  
Compiègne, Noyon

### Marne-Ardennes

Lundi 8 juillet:  
Épernay  
Mardi 9 juillet:  
Châlons-en-Champagne  
Mercredi 10 juillet:  
Reims  
Judi 11 juillet:  
Charleville-Mézières  
Vendredi 12 juillet:  
Sedan  
Samedi 13 juillet:  
Sedan,  
Charleville-Mézières

### Yvelines-Eure

Lundi 8 juillet:  
Vernon  
Mardi 9 juillet:  
Évreux  
Mercredi 10 juillet:  
Mantes-la-Jolie

Judi 11 juillet:  
Dreux  
Vendredi 12 juillet:  
Chartres  
Samedi 13 juillet:  
Lucé, Mainvilliers

### Pyrénées

Lundi 8 juillet:  
Saint-Jean-de-Luz  
Mardi 9 juillet:  
Saint-Jean-de-Luz  
Mercredi 10 juillet:  
Pau  
Judi 11 juillet:  
Tarbes  
Vendredi 12 juillet:  
Tarbes  
Samedi 13 juillet:  
Pau  
Savoie  
Lundi 8 juillet:  
Annecy

Mardi 9 juillet:  
Chambéry, Aix-les-Bains  
Mercredi 10 juillet:  
Annecy  
Judi 11 juillet:  
Albertville, Rumilly  
Vendredi 12 juillet:  
Chambéry  
Samedi 13 juillet:  
Chambéry,  
Saint-Jean-de-Maurienne

### Provence

Lundi 8 juillet:  
Nîmes  
Mardi 9 juillet:  
Alès  
Mercredi 10 juillet:  
Arles  
Judi 11 juillet:  
Alès  
Vendredi 12 juillet:  
Nîmes  
Samedi 13 juillet:  
Arles

### Bretagne

Lundi 8 juillet:  
Brest  
Mardi 9 juillet:  
Quimper  
Mercredi 10 juillet:  
Concarneau  
Judi 11 juillet:  
Lanester  
Vendredi 12 juillet:  
Vannes  
Samedi 13 juillet:  
Lorient

### Allier-Puy-de-Dôme

Lundi 8 juillet:  
Vichy  
Mardi 9 juillet:  
Clermont-Ferrand  
Mercredi 10 juillet:  
Montluçon  
Judi 11 juillet:  
Riom  
Vendredi 12 juillet:  
Cournon-d'Auvergne  
Samedi 13 juillet:  
Riom, Issoire,  
Clermont-Ferrand